

In: *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*
28 (1887) : 167 - ~~188~~ 235

Zotenberg 6) (I)

NOTICE

SUR

QUELQUES MANUSCRITS DES MILLE ET UNE NUITS

ET LA TRADUCTION DE GALLAND,

PAR

M. H. ZOTENBERG.

La traduction des *Mille et une Nuits*, publiée au commencement du XVIII^e siècle par Antoine Galland, renferme plusieurs contes, tels que *Le Dormeur éveillé*, *Aladdin ou la Lampe merveilleuse*, *Ali Baba et les Quarante Voleurs*, *Les Deux Sœurs jalouses de leur cadette*, et d'autres, dont le texte original est, jusqu'à présent, demeuré inconnu. Ils ne se trouvent ni dans l'édition de Habicht, ni dans les éditions de Boulaq et de Calcutta, ni dans les exemplaires manuscrits examinés par divers savants. Si, à l'origine, on a pu croire que l'ensemble de la publication de Galland était l'œuvre de sa propre imagination, il ne s'est jamais produit, depuis que le recueil arabe a été plus généralement répandu, aucun doute relativement à l'authenticité des récits que je viens de mentionner. On a supposé qu'ils avaient été traduits d'après un volume qui s'est perdu après la mort de Galland, ou qu'ils faisaient partie d'autres séries de contes conservées dans les collections de la Bibliothèque nationale. Cependant les recherches dirigées de ce côté par C. Caussin de Perceval, J. de Hammer, Reinaud, Loiseleur Deslongchamps, n'ont pas abouti.

Un exemplaire des *Mille et une Nuits*, récemment acquis par la Bibliothèque nationale, est venu, en partie, combler cette fâcheuse lacune. Au moment de le signaler au public savant, j'ai voulu me

rendre compte des autres manuscrits de l'ouvrage que possède la Bibliothèque et de leur relation avec la traduction de Galland. Car, sans parler de la place que les contes des *Mille et une Nuits* occupent dans la vie intellectuelle des peuples de l'Orient, il faut convenir que l'ouvrage de Galland, par l'influence qu'il a exercée, depuis tantôt deux siècles, sur toutes les littératures du monde occidental, marque une phase assez importante dans l'histoire littéraire pour qu'il ne soit pas indifférent d'en connaître la véritable source.

Je vais exposer, aussi brièvement que possible et en me tenant strictement à mon sujet, le résultat de cet examen. J'ajouterai quelques observations sur le groupement des différents exemplaires des *Mille et une Nuits* qui, je l'espère, seront utiles aux personnes se trouvant à même de comparer d'autres manuscrits, en attendant qu'il soit possible d'établir un classement définitif des rédactions de l'ouvrage arabe. Pour avoir négligé cette étude préliminaire, des savants justement renommés ont été exposés à se tromper gravement sur l'époque de la composition du recueil des *Mille et une Nuits*. Le fait, par exemple, que l'un de nos manuscrits remonte au XIV^e siècle, suffit pour montrer le mal fondé de l'opinion d'après laquelle l'ouvrage, même en sa forme primitive, serait d'une date tout à fait récente.

Il m'a paru, enfin, que le texte original du roman de *La Lampe merveilleuse*, le plus célèbre des contes arabes, méritait d'être publié. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en accueillant dans ses collections ce document de la littérature des fictions orientales, voudra bien me permettre de lui exprimer ici toute ma reconnaissance.

I

Les premiers volumes de la traduction des *Mille et une Nuits* parurent en 1704 et en 1705¹. Galland n'a connu le texte arabe que

¹ Il paraît que les deux premiers volumes ont été publiés ensemble, en 1704; le troisième et le quatrième peu de temps

après, dans la même année. C'est ce qu'affirme Caussin de Perceval (*Les Mille et une Nuits, contes arabes, traduits en*

peu de temps auparavant, bien que son attention se fût portée sur les contes orientaux dès son premier séjour à Constantinople. Dans le Journal qu'il rédigea à cette époque et qui nous a été conservé, il s'exprime ainsi, à propos de la version hébraïque du livre de *Syntipas* et du roman turc des *Quarante Vizirs* : « C'est une chose estonnante que la grande quantité de contes et de fables que les Turcs ont. On s'estonne de la longueur de nos romans qui ont jusques à dix ou douze tomes. Les Turcs ont des romans d'Alexandre de cent vingt volumes; ils en ont d'autres de cinquante, de soixante, etc.¹ » Dans deux autres passages du même Journal, il parle du *جوامع الحكايات* de Moḥammad al-Aufi, du *لطائف لامعي* et du *فرح بعد الشدة*, et il donne l'analyse de l'histoire de *l'Architecte de Bim*, qui est l'un des premiers contes de ce dernier ouvrage².

Cependant rien ne prouve qu'il ait vu le recueil des *Mille et une Nuits*, soit alors, soit au cours des deux autres voyages qu'il fit au Levant, en 1675 et 1679. Au contraire, dans la dédicace de sa traduction adressée à la marquise d'O, il déclare lui-même en avoir ignoré jusqu'à ce moment l'existence. « . . . Et c'est dans cette confiance, dit-il, que j'ose vous demander pour ce livre la même protection que vous avez bien voulu accorder à la traduction Française de sept Contes Arabes, que j'eus l'honneur de vous présenter. Vous vous étonnerez que depuis ce tems-là je n'aye pas eu l'honneur de vous les offrir imprimez. — Le retardement, Madame, vient de ce qu'avant de commencer l'impression, j'appris que ces Contes étoient tirez d'un recueil prodigieux de Contes semblables, en plusieurs volumes, intitulé

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

français par M. Galland, continués par M. Caussin de Perceval. . . Paris, 1806, t. VIII, *Préface*, p. xxiv, note). Cependant je vois que le tome II de l'édition originale porte la date de 1705. Le tome IV est daté de 1704, les tomes V et VI, de 1705. Je ne puis rien dire du tome III, qui manque à l'exemplaire de la Bi-

bliothèque nationale. Cette première édition est aujourd'hui assez rare.

¹ *Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à Constantinople (1672-1673)*, publié et annoté par Ch. Schefer, t. I, p. 242.

² *Ibid.*, t. I, p. 247 et suiv., et p. 253; t. II, p. 6-8.

*Les Mille et une Nuits*¹. Cette découverte m'obligea de suspendre cette impression et d'employer mes soins à recouvrer le Recueil. Il a fallu le faire venir de Syrie et mettre en François le premier volume que voicy, de quatre seulement qui m'ont été envoyez. Les Contes qu'il contient vous seront sans doute beaucoup plus agréables que ceux que vous avez déjà vûs, etc.

Les sept contes dont parle Galland étaient probablement les *Voyages de Sindbad le marin*, ainsi qu'on peut le conclure d'un passage de sa correspondance avec l'évêque d'Avranches, Daniel Huet, passage dont il paraît ressortir encore qu'il n'a connu le recueil des *Mille et une Nuits* que peu de temps avant de publier sa traduction. En rendant compte à Huet de ses travaux littéraires, il lui écrit de Caen, à la date du 25 février 1701 : « J'ai aussi une autre petite traduction, faite sur l'arabe, de contes qui valent bien ceux des Fées que l'on publia ces années dernières avec tant de profusion qu'il semble enfin que l'on en soit rebuté. Il y en a deux qui semblent avoir esté tirez d'Homère. En effet, l'on y reconnoît dans l'un la fable de Circé, et celle de Polyphème dans l'autre.² »

Après la mort de Galland, en 1715, ses manuscrits, 23 volumes arabes, 25 volumes en langue turque, 14 volumes persans, 9 volumes en diverses langues, plusieurs volumes de traductions et d'autres travaux personnels, furent déposés à la Bibliothèque du roi.

Parmi les manuscrits arabes se trouvaient trois volumes des *Mille et une Nuits*, dont le premier porte un certain nombre de gloses de la main de Galland, et qui reçurent les cotes 1506, 1507 et 1508 du fonds arabe, sous lesquelles ils figurent au catalogue imprimé de 1739³. Ces volumes, malgré une légère différence de format entre le second et les deux autres⁴, ne sont que les parties disjointes d'un seul et même

¹ C'est ainsi que Galland orthographie toujours.

² Ms. de la Biblioth. nationale, fonds français, n° 6138, p. 137.

³ La cote 1508 a été mal à propos

donnée au premier volume et la cote 1506 au troisième.

⁴ Les marges du tome II avaient été laissées intactes lors de la reliure.

القصر قد اشقت فارخفا السلطان والوزير وتطروا وادابعد استود
 فانه طود من الاطواد او من بقية قوم عاد طوله قصبه وعرضه مصطبه
 وفيه جريد خضراء وقال يكلام فضيح مزعج يا شمسك اسمك انت على العهد
 مقسم والتمك ستالوار وشهر من الطاجن وقالوا نعم نعم ان عدت
 عدنا وان وقتتم ووفينا وان هجرتم فنجنا قد تكافينا فعند ذلك اقبل
 العبد الطاجن في وسط القصر وادابالتمك قد صاروا الحق السود وولا
 العبد حيت ابي والتحم الجايط لما كان اول اقبال العبد قال
 الملك هذا الامر لا يكتفى الرقاد عنه وان هذه التمسك لا تثل له حد
 وخبر فامر بالاحضار الصياد فحضر فقال له السلطان وبلكن
 ايزه صطاد هذه التمسك فقال يا سيدي من بركة بين اربع جبال
 وراهده الجبل فالنقت الى الوزير وقال اعرف هذه البركة فقال لا
 والله ايها الملك ولي هذه شتين سنه ات فروا شرح وانصيد ووسع
 يوم ويومين وشهر وشهرين ولا اعرف ان وراهده الجبل بركه ولا
 رايها فقط قال فالنقت السلطان الى الصياد وقال كم مشيره هذه
 البركه وقال يا ملك الرمان ساعه من المنار فتعجب السلطان وامر بخرج
 العسكر وركب وركب الجيش من وقتته وحسب السلطان والصيد
 معه في الترسيم وهو قد امهم وتعي بلعن العفريت وثمواتا رين الى
 ظاهرا المدينة الى ان طلوعوا الى الجبل وتزلوا من ورايه فراوا برية ^{مبسعة}
 لم ير وهامده اعمارهم ونظروا البركه واداهي من اربع جبال والتمك
 بيان منها من صفوا ما يها وهو اربع اللوان احمر وابيض وازرق واصفر
 قال فوقف السلطان وتعجب والنقت الى الوزير والامراء والحجاج والوزراء
 وقال هل فيكم احد راي هذه البركه قط في عمره قالوا لا ولا
 احد منكم كان يعرف طريقها قال فقبلوا الخيج الارض وقالوا ايها
 الملك والله عمرنا لم نراهده البركه الا في هذه الساعه وهذه
 تحت بلدنا ولم نراهها ولم نعرفها فقال الملك ان هذه

manuscrit, composé de vingt-deux cahiers portant une numération arabe, incomplet à la fin d'un nombre indéterminé de feuillets, et présentant, en outre, une lacune entre les folios actuellement cotés 29 et 30 du tome II, c'est-à-dire qu'il manque le premier feuillet du onzième cahier.

En divers endroits du manuscrit, on lit certaines notes, écrites par un nommé Wahaba, fils de Rizqallah, dont l'une porte la date de 955, une autre celle de 973 de l'hégire. Caussin de Perceval, se méprenant sur le sens de ces notes, avait cru devoir les attribuer à l'auteur même du recueil des *Mille et une Nuits*¹, erreur qui déjà a été relevée par M. de Sacy². Wahaha, fils de Rizqallah, était un kâtib chrétien qui a eu entre les mains le manuscrit, soit pour en faire la lecture, soit pour en prendre copie. Une note analogue, due au père de ce personnage, Rizqallah, fils de Yoḥannâ, et datée de l'an 943 de l'hégire, se trouve à la fin du second volume. Comme M. de Sacy, lui-même, tenait l'ouvrage pour une compilation moderne³, son sentiment en ce qui concerne l'âge du manuscrit, bien qu'il ne se prononce pas à cet égard, n'a pu différer beaucoup de celui de Caussin de Perceval. Cependant, il n'est pas douteux que, s'il en avait observé le caractère paléographique, qui marque une date bien plus ancienne, son opinion ne se fût modifiée. Je ne crois pas me tromper en fixant, d'une manière approximative, l'époque de sa transcription à la seconde moitié du xiv^e siècle. J'en ai fait reproduire une page au moyen de la photogravure, afin que mon témoignage ne reste pas isolé et pour que, la paléographie arabe n'ayant pas encore des règles généralement reconnues, chacun puisse se former une conviction personnelle.

Le manuscrit renferme le commencement de l'ouvrage et les pre-

¹ *Les Mille et une Nuits, contes arabes traduits en français par M. Galland, continués par M. Caussin de Perceval.* Paris, 1806, t. VIII, *Préface*, p. viii et suiv. — C'est grâce à l'obligeance de M. L. Leclerc que je puis citer cet ouvrage, que je n'ai trouvé dans aucune bibliothèque

publique de Paris. M. Leclerc, l'ayant fait venir de Ville-sur-Ilon (département des Vosges), a bien voulu me le céder.

² *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. X, p. 50.

³ *Ibid.*, p. 53 et 54.

miers contes, répartis en 282 Nuits. La copie originale s'arrête au milieu de la Nuit 281; la fin de cette Nuit et la Nuit 282 ont été ajoutées après coup, au xvii^e ou au xviii^e siècle. Le feuillet qui manque au milieu du second volume, entre les folios 29 et 30, contenait la plus grande partie de la 102^e Nuit, la 103^e Nuit tout entière et quelques lignes de la Nuit 104, c'est-à-dire le commencement de l'histoire du *Petit Bossu*. Or, à en juger d'après d'autres exemplaires des *Mille et une Nuits*, notamment d'après la rédaction identique du texte publié par Habicht, il ne manquerait que quelques phrases (qui, précisément, ont été ajoutées plus tard sur la marge du folio 30), et la lacune ne serait pas assez considérable pour représenter un feuillet entier. Il était donc à supposer que le feuillet perdu contenait une partie du récit, soit en prose, soit en vers, qui n'a pas passé dans les autres copies et, comme le manuscrit de Galland est de tous le plus ancien, je m'étais demandé s'il n'en était pas aussi le prototype. C'est ainsi que s'expliquerait le tour un peu bref du commencement de l'histoire du *Petit Bossu*. La lacune produite par la perte du feuillet aurait été comblée par quelques lignes que le contexte pouvait aisément suggérer. Je dois à l'amitié de M. Ign. Guidi de pouvoir préciser cette conjecture. Un manuscrit des *Mille et une Nuits*, conservé à la Bibliothèque du Vatican, manuscrit du xv^e siècle, renfermant, comme celui de Galland, les 282 premières Nuits, présente, ainsi qu'il résulte de l'examen qu'a bien voulu en faire M. Guidi, exactement la même rédaction que ce dernier. Les deux copies s'arrêtent à peu près au même endroit, au commencement de l'histoire de *Qamar al-Zamân*. Dans le manuscrit de Rome, l'histoire du *Petit Bossu* est complète; la description de l'aspect plaisant du personnage et de ses bouffonneries remplit un espace égal à la lacune de notre manuscrit.

C'est donc au manuscrit de Habicht seulement et à ceux qui pourraient se trouver contenir le même texte que s'appliquerait la supposition exprimée ci-dessus. Quant aux manuscrits de la rédaction égyptienne, l'omission de cet épisode paraît devoir être attribuée à la tendance qui les caractérise, d'abrégé et de condenser la narration.

Les trois volumes du manuscrit de Galland renferment les contes suivants :

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Histoire des Deux Rois frères et de leurs Femmes infidèles. — Histoire du Génie et de la Femme enfermée dans un coffre de verre. — Histoire du Taureau, de l'Âne et du Laboureur. — Histoire du Marchand et de sa Femme. — Histoire du Chien et du Coq.

Histoire du Marchand et du Génie (Nuits 1 à 3).

Histoire du Vieillard et de la Biche (Nuits 4 et 5).

Histoire du Vieillard et des Deux Chiens noirs (Nuits 6 et 7).

Histoire du Pêcheur et du Génie (Nuits 8 à 11^a).

Histoire du Roi grec et du médecin Dôdbân (Nuits 11^b à 13).

Histoire du Mari et du Perroquet (Nuit 14).

Histoire du Prince et de l'Ogresse et du Vizir puni (Nuits 15 et 16^a).

Fin de l'histoire du Roi grec et du médecin Dôdbân (Nuits 16^b et 17).

Suite de l'histoire du Pêcheur (Nuits 18 à 21).

Histoire du Roi des Îles noires (Nuits 22 à 27).

Histoire des Trois Dames de Baghdâd (Nuits 28 à 36).

Histoire du premier Calender (Nuits 37 à 39).

Histoire du second Calender (Nuits 40 à 46^a).

Histoire de l'Envié et de l'Envieux (Nuits 46^b à 48^a).

Suite de l'histoire du second Calender (Nuits 48^b à 52).

Histoire du troisième Calender (Nuits 53 à 62).

Histoire de la première Dame (Nuits 63 à 66).

Histoire de la deuxième Dame (Nuits 67 et 68).

Conclusion de l'histoire des Trois Dames de Baghdâd (Nuit 69^a).

Histoire des Trois Pommes et de la jeune Femme assassinée (Nuits 69^b à 72^a).

Histoire de Nour al-Dîn 'Alî et de Badr al-Dîn Hasan (Nuits 72^b à 101).

Histoire du Petit Bossu (Nuits 102 à 109^a).

Histoire racontée par le marchand chrétien au roi de la Chine (Nuits 109^b à 121^a).

Histoire racontée par l'intendant (Nuits 121^b à 130).

Histoire racontée par le médecin juif (Nuits 131 à 138).

Histoire racontée par le tailleur (Nuits 139 à 151^a).

Histoire du Barbier (Nuits 151^b et 152).

Histoire du premier frère du barbier (Nuits 153 à 156^a).

Histoire du deuxième frère du barbier (Nuits 156^b à 158).

Histoire du troisième frère du barbier (Nuits 159 et 160^a).

Histoire du quatrième frère du barbier (Nuits 160^b et 161).

Histoire du cinquième frère du barbier (Nuits 162 à 166*).

Histoire du sixième frère du barbier (Nuits 166^b à 168).

Conclusion de l'histoire du Petit Bossu (Nuits 169 et 170).

Histoire d'Abou'l-Hasan 'Alf ibn Bakkâr et de Schamis al-Nahâr (Nuits 171 à 200).

Histoire de Noûr al-Dîn et d'Anîs al-Djalîs (Nuits 201 à 229).

Histoire de Goulnâr de la mer, de son fils Badr et de Djauharè, princesse de Samandal (Nuits 230 à 271).

Commencement de l'histoire de Qamar al-Zamân (Nuits 272 à 281).

Quelles sont les raisons qui peuvent faire croire que le manuscrit dont on vient de lire la description est l'original de la traduction française? Il a appartenu à Galland, et, bien qu'il se compose seulement de trois volumes, tandis que l'illustre orientaliste en possédait quatre, on a supposé avec vraisemblance que le quatrième volume s'est perdu. Les gloses, c'est-à-dire les interprétations, en latin ou en français, d'un grand nombre de mots, que Galland a écrites sur les marges du tome I, prouvent qu'il l'a étudié avec soin et qu'il s'était préparé à le traduire. Dans la dédicace adressée à la marquise d'O, il déclare que la partie de la traduction qu'il lui présentait alors, à savoir les deux premiers volumes qui, paraît-il, furent publiés ensemble, reproduisait le premier des quatre volumes du texte arabe; et à la fin du second volume on lit : *Fin du second tome et de la première partie*. En effet, la fin de ce second volume, qui se termine avec l'histoire des *Trois Dames de Baghdâd*, coïncide à peu près avec la fin du premier volume du manuscrit, qui s'arrête au milieu de l'histoire de la deuxième Dame. Ajoutons que l'histoire du troisième Vieillard, dans le conte *du Marchand et du Génie*, que renferment la plupart des exemplaires connus des *Mille et une Nuits*, manque dans le manuscrit de Galland comme dans la traduction.

Mais entre la traduction et le texte du manuscrit il y a plusieurs différences.

A la suite de l'histoire des *Dames de Baghdâd*, on lit dans la traduction, depuis le milieu de la 69^e Nuit jusqu'au milieu de la 90^e, l'histoire de *Sindbad le marin* qui manque dans le manuscrit. Par con-

séquent, à partir de la 70^e Nuit, les rubriques cessent de correspondre d'une part et de l'autre.

La 138^e Nuit et la 139^e du manuscrit ne forment qu'une seule Nuit dans la traduction, la 157^e.

La 141^e Nuit du manuscrit, qui ne contient qu'une pièce de vers, n'est pas représentée dans la traduction.

La 148^e Nuit du manuscrit, la 149^e et une partie de la 150^e ne forment qu'une seule Nuit dans la traduction, la 165^e.

La seconde partie de la 150^e Nuit du manuscrit et la 151^e sont représentées par la Nuit 166 de la traduction.

Les Nuits 174 et 175 du manuscrit forment la Nuit 188 de la traduction.

Les Nuits 198 et 199 du manuscrit forment la Nuit 209 de la traduction.

L'histoire de *Noûr al-Dîn et d'Anîs al-Djalîs* et l'histoire de *Goulnâr de la mer, de son fils Badr et de Djauharè, princesse de Samandal*, qui, dans le manuscrit, remplissent les Nuits 201 à 271 et précèdent l'histoire de *Qamar al-Zamân*, sont placées, dans la traduction, à la suite de cette dernière et ne sont pas divisées en Nuits.

On peut admettre, à la rigueur, que le traducteur ait modifié les divisions des récits qui, souvent, sont purement arbitraires dans l'original. Mais on n'aperçoit pas le motif qui l'aurait déterminé à intervertir l'ordre des derniers contes et à introduire, à la place qu'elle occupe, l'histoire de *Sindbâd le marin*.

Voici ce qu'on lit à la suite de la 100^e Nuit de la traduction¹ : « La cent et unième et la cent-deuxième Nuit sont employées dans l'Original à la description de sept robes et de sept parures différentes, dont la fille du Visir Schems-eddin Mohammed changea au son des Instru-

¹ Je reproduis cette note d'après la 2^e édition, en 6 volumes; car, comme je l'ai dit, le 3^e volume de la 1^{re} édition

manque à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.

mens. Comme cette description ne m'a point paru agréable, et que d'ailleurs elle est accompagnée de vers, qui ont à la vérité leur beauté en Arabe, mais que les François ne pourroient goûter, je n'ai pas jugé à propos de traduire ces deux Nuits. »

En effet, la rubrique de la 100^e Nuit est immédiatement suivie de la rubrique de la 103^e. Le passage supprimé occupe la 80^e Nuit et la 81^e du manuscrit.

La note de Galland prouve, ce me semble, qu'il n'a pas disposé de son texte avec cette désinvolture qu'on lui a tant reprochée, en se fondant sur une comparaison de documents disparates.

A côté des différences que je viens de signaler, il en est d'autres, dans le détail de la narration française, dont plus d'un passage est inconciliable avec la rédaction du manuscrit. Le début même de l'ouvrage nous en fournit un exemple.

TEXTE DU MS. 1508.

ذكروا والله اعلم بغيبه واحكم فيما مضى
وتقدم وسلف من احاديث الامم انه كان
في قديم الزمان في ملك بنى ساسان في
جزائر الهند وصين الصين ملكين اخين

الكبير يقال له شاهريار والصغير يقال له
شاهرتان (sic) وكان الكبير شاهيار فارسا
جبار وبطل مغوار لا يصطلى له بنار ولا

TRADUCTION DE GALLAND.

Les Chroniques des Sassaniens, anciens Rois de Perse, qui avoient étendu leur Empire dans les Indes, dans les grandes et petites Isles qui en dépendent, et bien loin au delà du Gange jusqu'à la Chine, rapportent qu'il y avoit autrefois un Roy de cette puissante Maison qui étoit le plus excellent Prince de son temps. Il se faisoit autant aimer de ses sujets par sa sagesse et sa prudence, qu'il s'étoit rendu redoutable à ses voisins par le bruit de sa valeur, et par la réputation de ses troupes belliqueuses et bien disciplinées. Il avoit deux fils : l'aîné, appelé Schahriar, digne héritier de son père, en possédoit toutes les vertus; et le cadet, nommé Schahzenan, n'avoit pas moins de mérite que son frère.

يحمد له تارولا يقعد عن اخذ النار وقد
ملك من البلاد اقاصيها ومن العباد
نواصيها وقد دانت له البلاد واطاعت
له العباد

فملك اخوه شاهرتان بلاد سمرقند
وجعله فيما سلطان واقام بما في المند
وصين الصين

ولم يزل على هذه الحال عشر سنين
واشتاق الى الملك اخوه شاهريار وارسل
وزيره خلفه وكان لوزيره ابنتين الواحدة
اسمها شمرازاد والاخرى دنيازاد فامر
بالوصول اليه والقدم عليه فجهز الوزير
وسار ايام وليالي الى ان وصل الى سمرقند
وسمع بوصول شاهرتان الى بلاد سمرقند
فخرج الى لقاءه في جماعة من خواصه
وترجل له وعانقه وساله عن اخبار اخيه
الملك الكبير شاهريار فاخبره انه طيب
وانه قد ارسله في طلبه فامتثل امره

Après un règne aussi long que glorieux, ce Roy mourut, et Schahriar monta sur le Trône. Schahzenan, exclus de tout partage par les loix de l'Empire, et obligé de vivre comme un particulier, au lieu de souffrir impatiemment le bonheur de son aîné, mit toute son attention à lui plaire. Il eut peu de peine à y réussir : Schahriar, qui avoit naturellement de l'inclination pour ce Prince, fut charmé de sa complaisance, et par un excès d'amitié voulant partager avec luy ses États, il lui donna le Royaume de la Grande Tartarie. Schahzenan en alla bien tôt prendre possession, et il établit son séjour à Samarcande, qui en étoit la Capitale.

Il y avoit déjà dix ans que ces deux Rois étoient separez, lorsque Schahriar, souhaitant passionnément de revoir son frère, résolut de lui envoyer un Ambassadeur pour l'inviter à le venir voir. Il choisit pour cette Ambassade son premier Visir, qui partit avec une suite conforme à sa dignité, et fit toute la diligence possible. Quand il fut près de Samarcande, Shahzenan, averti de son arrivée, alla au devant de lui avec les principaux Seigneurs de sa Cour, qui, pour faire plus d'honneur au Ministre du Sultan, s'étoient tous habillez magnifiquement. Le Roy de Tartarie le reçut avec de grandes démonstrations de joie, et lui demanda d'abord des nouvelles du Sultan son frère. Le Visir satisfit sa curiosité, après quoy il exposa le sujet de son Ambassade. Schahzenan en fut touché : Sage Visir, dit-il,

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

وانزله طاهر بلدته ونقل اليه ما يحتاج من
زادا (sic) واقامات وعلوفات ونحرله الخائز
وقدم له الذخائر والاموال والخيول
والجمال

واقام نواحيه حتى تجهز للسفر عشرة ايام
وخللا موضعه في الملك بعض الحجاب

واخرج قاشه وبات تلك الليلة عند الوزير
الى نصف الليل وعبر الى المدينة وطلع الى
قصره يودع زوجته. فلما دخل الى القصر

le Sultan mon frère me fait trop d'honneur, et il ne pouvoit rien me proposer qui me fût plus agréable. S'il souhaite de me voir, je suis pressé de la même envie. Le temps, qui n'a pas diminué son amitié, n'a point affoibli la mienne. Mon Royaume est tranquille, et je ne veux que dix jours pour me mettre en état de partir avec vous. Ainsi il n'est pas nécessaire que vous entriez dans la Ville pour si peu de temps. Je vous prie de vous arrêter en cet endroit, et d'y faire dresser vos tentes. Je vais ordonner qu'on vous apporte des rafraichissemens en abondance pour vous et pour toutes les personnes de votre suite. Cela fut exécuté sur le champ : le Roy fut à peine rentré dans Samarcande, que le Visir vit arriver une prodigieuse quantité de toutes sortes de provisions accompagnées de regals et de presens d'un très grand prix.

Cependant Schähzenan, se disposant à partir, régla les affaires les plus pressantes, établit un Conseil pour gouverner son Royaume pendant son absence, et mit à la tête de ce Conseil un Ministre dont la sagesse lui étoit connue, et en qui il avoit une entière confiance. Au bout de dix jours, ses équipages étant prêts, il dit adieu à la Reine sa femme, sortit sur le soir de Samarcande, et suivi des Officiers qui devoient être du voyage, il se rendit au Pavillon Royal qu'il avoit fait dresser auprès des tentes du Visir. Il s'entretint avec cet Ambassadeur jusqu'à minuit. Alors, voulant encore une fois

وجد زوجته نائمة والى جانبها رجلا من
 صبيان المطبخ متعانقة هي واباءه . فلما

رامما شاهريار (sic) اسودت الدنيا في عينيه
 وحرك رأسه زمان وقال في نفسه هدى
 وانا لسعى ما سافرت وانا مقيم ظاهر
 بلدتي فكيف يكون اذا سافرت الى الهند
 الى اخى وكيف يكون الحال بعدى ولكن
 النساء ما عليهم اعتقاد .

embrasser la Reine qu'il aimoit beaucoup, il retourna seul dans son Palais. Il alla droit à l'appartement de cette Princesse, qui, ne s'attendant pas à le revoir, avoit reçu dans son lit un des derniers Officiers de sa Maison. Il y avoit déjà long-temps qu'ils étoient couchés, et ils dormoient tous deux d'un profond sommeil. Le Roy entra sans bruit, se faisant un plaisir de surprendre par son retour une Épouse dont il se croyoit tendrement aimé; mais quelle fut sa surprise, lorsqu'à la clarté des flambeaux qui ne s'éteignent jamais la nuit dans les appartemens des Princes et des Princesses, il aperçut un homme dans ses bras! il demeura immobile durant quelques momens, ne sachant s'il devoit croire ce qu'il voyoit; mais n'en pouvant douter, quoy! dit-il en lui-même, je suis à peine hors de mon Palais, je suis encore sous les murs de Samarcande, et l'on m'ose outrager! Oh perfides, votre crime ne sera pas impuni.....

Caussin de Perceval, dans la préface du tome VIII de son édition, après avoir placé à côté de ce même passage de Galland une traduction littérale faite d'après le manuscrit, s'exprime ainsi : « En comparant ces deux morceaux, on verra clairement que la traduction de M. Galland est une paraphrase; mais, d'un autre côté, la traduction littérale paroitra peut-être un peu sèche. C'est apparemment pour remédier à ce défaut que M. Galland, qui possédoit assez bien l'esprit et la tournure du conte, a cru d'abord devoir faire remonter la narration plus haut, et parler du père des deux rois Schahriar et Schahzenan. Il a pensé qu'il falloit ensuite motiver la cession du royaume de

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Samarcande faite par le frère aîné à son cadet, mettre dans la bouche de celui-ci un discours adressé à l'ambassadeur de son frère, différer à parler des deux sœurs Scheherazade et Dinarzade jusqu'au moment où elles paroissent sur la scène, et ajouter çà et là diverses circonstances pour donner à la narration plus d'étendue et de développement¹.

Sans doute Galland, qui a voulu donner à ses contemporains un texte élégant et d'agréable lecture, s'est trouvé obligé, tantôt d'ajouter, tantôt de retrancher quelques mots de l'original. Il a cru, par exemple, devoir supprimer, en deux endroits, la mention trois fois répétée des filles du visir. Mais la différence la plus notable des deux textes juxtaposés ci-dessus, à savoir l'introduction, dans le récit français, du père des deux rois, ne s'explique pas par cette tendance. L'amplification n'étant pas motivée par la suite, on peut douter de son utilité en ce qui concerne la logique et l'agrément du récit. Le fait est qu'elle n'a pas été imaginée par Galland. Elle se trouve dans d'autres rédactions. L'édition de Boulaq, par exemple, commence ainsi²:

حكى والله أعلم وأحكم وأعز وأكرم أنه كان فيما مضى وتقدم من أقدم الزمان وسالف
العصر والاولان ملك من ملوك ساسان بجزائر الهند والصين صاحب جند وأعوان وخدم
وحشم وكان له ولدان احدهما كبير والآخر صغير وكانا فارسين نطلين وكان الكبير أقرس
من الصغير وقد ملك البلاد وحكم بالعدل بين العباد وأحبه أهل بلاده ومكنته وكان
اسمه الملك شهريار وكان اخوه الصغير اسمه الملك شاه زمان وكان ملك سمرقند العجم...

Evidemment, Galland, pour la traduction du commencement du récit, a suivi un texte plus développé que celui du ms. 1508, texte dont la rédaction égyptienne ne présente qu'un maladroit abrégé.

Après la scène de libertinage dont les deux rois avaient été les témoins, Galland met dans la bouche de Schahriar ces paroles :
«... O Dieu, s'écria-t-il, quelle indignité! Quelle horreur! L'Épouse

¹ Caussin de Perceval, *l. c.*, t. VIII, *Préface*, p. xxxvii et suiv. tion (de 1301 de l'hégire), la seule que je possède.

² Je cite le texte de la troisième édi-

d'un Souverain tel que moi peut-elle être capable de cette infamie? Après cela, quel Prince osera se vanter d'être parfaitement heureux? Ah mon frère, poursuivit-il en embrassant le Roy de Tartarie, renonçons tous deux au monde : la bonne foi en est bannie; s'il flatte d'un côté, il trahit de l'autre. Abandonnons nos États et tout l'éclat qui nous environne : Allons dans des Royaumes Étrangers traîner une vie obscure et cacher notre infortune. Schahzenan n'approuvoit pas cette résolution; mais il n'osa la combattre dans l'emportement où il voyoit Sehahriar. Mon frère, lui dit-il, je n'ay pas d'autre volonté que la vôtre; je suis prêt à vous suivre par tout où il vous plaira. Mais promettés-moy que nous reviendrons, si nous pouvons rencontrer quelqu'un qui soit plus malheureux que nous. Je vous le promets, répondit le sultan. . . »

Voici la version du manuscrit :

... ولما رآه السلطان شاهريار ما جرى من زوجته وجواره خرج من عقله وقال ما سلم احدا من هذا الدنيا هذا يجري في قصرى ومكئى تبا للدنيا وللدهر ما هذى الا مصيبة عظيمة تم اقبل على اخيه وقال تريد تطاوعنى على ما افعل قال له قم ندع ملكنا ونسج في حب الله تعالى ونهج على وجوهنا فان وجدنا من هو مصيبته اعظم منا رجعنا والا نحن نحترق البلاد ولا حاجة لنا بالملك فقال له شاهزنان نعم ما رايت وانا موافقك على ذلك .

Il paraît donc vraisemblable que le traducteur a eu sous les yeux une rédaction différente.

Dans l'histoire des six frères du barbier, la traduction mentionne, au commencement de chaque récit, le nom du malheureux dont les aventures sont racontées. Ces noms, sauf un seul, manquent dans le manuscrit. Ils viennent d'un autre exemplaire¹.

Dans l'histoire de *Qamar al-Zamán*, le manuscrit ne contient ni la

¹ Les six noms, dans la traduction, sont : Bakbouk, Bakbarah, Bakbak, Alcouz, Alnaschar, Schacabac. Dans l'édition de Boullâq, seuls les noms du deuxième

et du troisième frère sont mentionnés : *قنه* et *بقبق*. Le manuscrit de Galland donne le nom de *بقباته* au deuxième frère.

mention de l'île des enfants de Khâledân, ni le récit circonstancié de la naissance et de l'éducation du prince, ni ses entretiens avec sa mère. A l'exception de ce dernier épisode, la traduction est à peu près conforme au texte égyptien.

Au commencement de l'histoire de *Noûr al-Dîn et d'Ants al-Djalts*, on lit, dans la traduction, une longue discussion entre le roi et ses courtisans au sujet des femmes. Le manuscrit ne renferme pas ce passage.

Il me semble qu'au moins deux de ces exemples prouvent clairement qu'à côté du manuscrit que nous connaissons, Galland a eu à sa disposition un autre texte.

II

Au commencement du xviii^e siècle, il n'existait, dans les bibliothèques de Paris, que deux manuscrits des *Mille et une Nuits*, l'un en arabe, qui même n'est entré à la Bibliothèque du roi que vers 1738, l'autre en turc.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, coté 1491 A de l'ancien fonds arabe, avait été rapporté d'Orient, au commencement du xviii^e siècle, par Benoit de Maillet, consul général de France en Égypte, puis, à partir de 1708, inspecteur des établissements français du Levant. C'est un volume de 408 feuillets de grand format, écrit dans la seconde moitié du xvii^e siècle, incomplet à la fin et en divers endroits au milieu, qui contenait ou devait contenir (car il n'est pas certain que la copie ait été achevée) un recueil embrassant mille et une Nuits. Le texte est divisé en sections (أجزاء) d'inégale étendue, établies très arbitrairement. Bien qu'il ait été exécuté par un seul et même copiste et calligraphié avec soin, les rubriques des Nuits présentent beaucoup d'erreurs; certaines interversions et répétitions portent à croire que, à part le fond primitif des contes des *Mille et une Nuits*, ledit copiste ne suivait aucun modèle, qu'il a juxtaposé un peu au hasard les récits recueillis par lui-même et que plusieurs, sinon toutes les lacunes, sont

dues, non à la perte accidentelle de quelques cahiers, mais à l'état d'imperfection de la transcription, destinée à être complétée ultérieurement. C'est un essai de constituer un recueil de contes divisés réellement en mille et une Nuits.

L'avertissement du premier volume de la traduction de Galland renferme cette phrase : « En effet, qu'y a-t-il de plus ingénieux, que d'avoir fait un corps d'une quantité prodigieuse de Contes, dont la variété est surprenante et l'enchaînement si admirable, qu'ils semblent avoir été faits pour composer l'ample Recueil dont ceux-cy ont été tirés. Je dis l'ample Recueil : car l'Original Arabe, qui est intitulé : *Les Mille et une Nuit*, a trente-six parties; et ce n'est que la traduction de la première qu'on donne aujourd'hui au Public. »

Les 870 Nuits de notre manuscrit sont réparties entre vingt-neuf sections. En tenant compte du nombre des Nuits et des sections qui manquent, on peut admettre avec assez de vraisemblance que le tout devait former trente-six parties. C'est le chiffre indiqué par Galland. Celui-ci a-t-il trouvé la mention d'une telle division (que l'on ne devra pas confondre avec la distribution en trente volumes *مجلد* dont il est question à la fin du manuscrit de Habicht) dans l'un des exemplaires dont il a fait usage, ou n'en a-t-il parlé que d'après les informations de ses correspondants de Syrie? Quoi qu'il en soit, sa traduction ne se rattache par aucun trait particulier au manuscrit de Benoît de Maillet qui, par l'arrangement des récits, occupe une place à part parmi les rédactions des *Mille et une Nuits* et dont je crois utile de donner ici le sommaire :

(Fol. 1.) — Première partie. Nuits 1 à 50.

Histoire des Deux Rois frères et de leurs Femmes infidèles. — Histoire du Génie et de la Femme enfermée dans un coffre de verre. — Histoire du Taureau, de l'Âne et du Laboureur. — Histoire du Marchand et de sa Femme. — Histoire du Chien et du Coq. — Histoire du Marchand et du Génie (1^{re} Nuit). — Histoire du premier Vieillard (2^e et 3^e Nuits). — Histoire du second Vieillard (4^e et 5^e Nuits). — Histoire du troisième Vieillard et fin de l'histoire du Marchand et du Génie (6^e Nuit). — Histoire du Pêcheur et du Génie; histoire du Roi et du Mé-

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

decin; histoire du Prince et de l'Ogresse (la mention de l'histoire de Sindbâd et l'histoire du Mari et du Perroquet manquent); histoire du Jeune Roi des Îles noires (Nuits 7 à 22). — Histoire des Trois Dames de Baghdâd (Nuits 23 à 35). — Histoire du premier Calender (Nuits 36 à 40^a). — Histoire du second Calender (Nuits 40^b à 48. L'histoire de l'Envié et de l'Envieux manque). — Histoire du troisième Calender (Nuits 49 et 50^a).

(Fol. 38 v^o.) — Seconde partie. Nuits 50^b à 74, 70 à 74 (rubriques répétées), 75 à 92, puis quatorze Nuits sans rubriques. La copie de cette partie n'a pas été achevée.

Suite de l'histoire du troisième Calender (L'histoire des Dix Vieillards borgnes est remplacée par celle des Quarante Derviches) et suite de l'histoire des Trois Dames de Baghdâd (Nuits 50^b à 65). — Histoire des Trois Pommes (Nuits 66 à 72^a). — Histoire de Noûr al-Dîn 'Alî et de Badr al-Dîn Hasan (Nuits 72^b . . .). — Commencement de l'histoire du Petit Bossu. — Lacune.

(Fol. 70.) — Troisième partie. Nuits 150 à 192, sauf 155, nombre omis. Une Nuit sans rubrique entre la 160^a et la 161^a.

Fin de l'histoire du quatrième frère du barbier (Nuit 150). — Histoire du cinquième frère du barbier (Nuits 151 à 156^a). — Histoire du sixième frère du barbier (Nuits 156^b à 158). — Fin de l'histoire du Petit Bossu (Nuits 159 et 160). — Histoire de Noûr al-Dîn et d'Anîs al-Djalîs (Nuits 160 bis à 178). — Histoire de Goulnâr de la mer, de Badr, prince de Perse, et de Djauharè, princesse de Samandal (Nuits 179 à 192).

(Fol. 99 v^o.) — Quatrième partie. Nuits 193 à 228. Les rubriques des Nuits 194, 195, 205 et 221 sont répétées.

Suite de l'histoire de Goulnâr de la mer, de Badr et de Djauharè (Nuits 193 à 197). — Histoire du roi de Perse, Moḥammad ibn Sâbik, qui aime passionnément les contes. Origine de l'histoire de Saif al-Moloûk (Nuits 198 à 200). — Histoire de Saif al-Moloûk et de Badî' al-Djamâl (Nuits 201 à 228).

(Fol. 123 v^o.) — Cinquième partie. Nuits 229 à 250. Histoire d'Abou'l-Hasan 'Alî ibn Bakkâr et de Schams al-Nahâr.

(Fol. 138 v^o.) — Sixième partie. Nuits 251 à 268.

Histoire de Khailedjân ibn Hâmân (pour Mâhân ou Mâhânî) le Persan (Nuits 251 à 267. Ce sont des aventures de voyages). — Histoire des deux vieillards المنعم والعويتان (Nuit 268).

(Fol. 152.) — Septième partie. Nuits 269 à 286^a, sauf 273, nombre omis.

Suite de l'histoire des Deux Vieillards et histoire de Bâz al-Aschhab Aboû-Lahab (Nuits 269 à 276). — Histoire d'Omar al-Na'mân, de ses deux fils Scharkân et Dhau al-Makân, de sa fille Nozhat al-Zamân, etc. (Nuits 277 à 286^a).

(Fol. 172.) — Huitième partie. Nuits 286^b à 304^a, sauf 299, nombre omis.

Suite de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses deux fils.

(Fol. 186 v^o.) — Neuvième partie. Nuits 304^b à 310; 411 (pour 311) à 413; 404 à 413 (rubriques répétées); 414 à 434, sauf 423, nombre omis.

Suite de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses fils.

(Fol. 205.) — Dixième partie. Nuits 433 à 465. Le nombre 433 est répété après 434.

Suite de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses deux fils (Nuits 433 à 449^a).

— Histoire de deux Amants et histoire d'Aziz et d'Aziza (Nuits 449^b à 465).

(Fol. 223.) — Onzième et douzième parties (réunies). Nuits 245 (*sic*) à 289, sauf 268 à 273, nombres omis.

Histoire de Qamar al-Zamân.

(Fol. 245.) — Treizième partie, non divisée en nuits (sauf en trois endroits).

Fin de l'histoire de Ghânim. — Suite de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses deux fils (fol. 246). — Histoire du Mangeur de hachisch, qui s'endort au bain et croit être le vizir (fol. 260). — Histoire du Dormeur éveillé (fol. 261; comparez l'édition de Habicht, Nuits 271 à 290).

(Fol. 265.) — Quatorzième partie. Quatorze Nuits, sans rubriques.

Fin de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses deux fils.

La quinzième partie et la seizième manquent.

(Fol. 285.) — Dix-septième partie. Les Nuits ne sont pas comptées.

Fin de l'histoire de la Femme dévouée déguisée en homme (pour ce conte et les suivants, voyez l'édition de Habicht, t. XI, p. 190 et suiv.). — Histoire d'une Veuve et du Journalier (fol. 286 v^o). — Histoire du Tisserand médecin (fol. 287). — Histoire des Deux Volceurs (fol. 288). — Histoire des Quatre Volceurs (fol. 290). — Histoire du Volceur et des Deux Marchands (fol. 290 v^o). — Histoire du Faucon et de la Sauterelle (fol. 291). — Histoire de la ruse d'une entremetteuse (fol. 291 v^o). — Histoire de la belle Femme et du Mari disgracié (fol. 292). — Histoire du Roi indien qui, après avoir tout perdu, retrouve sa famille et un trône (fol. 292 v^o). — Histoire du jeune homme du Khorâsân et de sa sœur (fol. 295). — Histoire du Roi indien et de son Vizir (fol. 298).

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

La dix-huitième partie manque.

(Fol. 299.) — Dix-neuvième partie. Nuits 247 à 273.

Fin d'un roman de chevalerie. Hauts faits du roi de l'Iraq, Ghârib et de son fils Mardischâh, qui embrassent l'islamisme, etc. (Nuits 247 à 266). — Origine de l'histoire de Saïf al-Molouk et de Badî' al-Djamâl, et commencement de cette histoire (Nuits 267 à 273. Le texte complet se trouve plus haut, aux folios 103 v° et suiv.).

La vingtième partie, la vingt et unième, la vingt-deuxième et la vingt-troisième manquent.

(Fol. 324.) — Vingt-quatrième partie. Nuits 674^b à 693.

Cette section commence au milieu de l'histoire des Deux Voleurs et renferme les mêmes récits que ceux qui se trouvent plus haut, aux folios 288 et suiv., et de plus, l'histoire du Roi et de la Femme du chambellan. Ils sont donnés ici comme faisant partie de l'« Histoire de Schâhbakht et son Vizir ». — Aventures d'un voyageur qui entre dans un étang et y subit des métamorphoses (Nuits 692 et 693). La copie de ce conte n'a pas été achevée.

La vingt-cinquième partie manque.

(Fol. 346.) — Vingt-sixième partie. Nuits 740^b à 774.

Anecdotes et apôphtegmes.

La vingt-septième partie manque.

(Fol. 364.) — Vingt-huitième partie. Nuits 872^b à 905.

Titre : في الطيور والوحوش ودواب الصحير. C'est l'histoire de Kalila et Dimna¹, commençant au milieu de l'histoire des Hiboux et des Corbeaux (p. 187 de l'édition De Sacy) et se terminant par le chapitre du Fils du roi et ses Compagnons (p. 286 de l'édition De Sacy).

(Fol. 389.) — Vingt-neuvième partie. Nuits 841 à 870^a.

Histoire de Kalila et Dimna, commençant au milieu de l'histoire du Lion et du Taureau (p. 105 à 134 de l'édition De Sacy). Suivent les chapitres de la Défense de Dimna (De Sacy, p. 135 à 159) et des Amis sincères (De Sacy,

¹ Cette copie m'avait échappé, lorsque j'ai donné la liste des manuscrits de Kalila et Dimna conservés à la Bibliothèque nationale (*Journal asiatique*, 1886, t. I,

p. 117 et suiv.), de même qu'un autre exemplaire que j'ai rencontré récemment : le ms. de l'ancien fonds arabe, n° 965 (fol. 150 v°).

p. 160 à 179) et la première partie de l'histoire des Hiboux et des Corbeaux (De Sacy, p. 180 et suiv.).

Le texte turc des *Mille et une Nuits* qui se trouvait à Paris, au moment où Galland publia sa traduction, est le manuscrit de la Bibliothèque nationale qui porte le n° 356 de l'ancien fonds et qui se compose de onze volumes. Dans le catalogue de 1739, il est inexactement désigné comme provenant de Galland. Seul le dernier volume a appartenu à Galland; les autres, ainsi que le montrent les anciennes cotes qu'ils ont conservées, avaient été acquis vers 1660 pour la bibliothèque de Mazarin, d'où ils ont été transmis, en 1668, à la Bibliothèque du roi. Ils figurent dans le répertoire des manuscrits dressé en 1682 par Clément.

Les tomes II à X du ms. 356, auxquels les tomes I et XI ont été joints par erreur, font partie d'un seul et même exemplaire, qui cependant n'est pas complet. Les tomes II, III, V, VI et X, copiés par un scribe qui se nomme ¹مصلى بن محمد الشهرستاني, sont datés de l'an 1046 de l'hégire. Le tome VII, portant la même date, et le tome VIII sont d'une autre écriture. Les tomes IV et IX, d'une main encore différente, appartiennent sans doute à la même époque.

Ces volumes² renferment les contes suivants :

- (Tome II, fol. 1 v° à 23 v°.) — Histoire des Deux Rois frères, etc.
 (Fol. 23 v°.) — Histoire du Marchand et du Génie (Nuits 1 à 3°).
 (Fol. 26 v°.) — Histoire du premier Vieillard (Nuits 3^b et 4°).
 (Fol. 29 v°.) — Histoire du second Vieillard (Nuits 4^b et 5°).
 (Fol. 33.) — Histoire du troisième Vieillard (Nuit 5^b).
 (Fol. 38.) — Histoire du Pécheur et du Génie. — Histoire du Roi et du Médecin. — Histoire du Mari et du Perroquet. — Histoire du Vizir puni. — Histoire du Roi des Îles noires (Nuits 6 à 22).

¹ Peut-être pour الشهرستاني.
² Le tome II contient 120 feuillets; le troisième volume, 150 feuillets; le quatrième volume, 130 feuillets; le cinquième volume, 154 feuillets; le sixième volume, 133 feuillets; le septième volume, 97 feuillets; le huitième volume 91 feuillets; le neuvième volume, 98 feuillets; le dixième volume, 122 feuillets.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

- (Fol. 68.) — Histoire des Trois Dames de Baghdád (Nuits 23 à 31).
 (Fol. 89.) — Histoire du premier Calender (Nuits 32 à 35*).
 (Fol. 97.) — Histoire du second Calender. — Histoire de l'Envié et de l'En-
 vieux (Nuits 35^b à 44).
 (Fol. 117 v°.) — Histoire du troisième Calender (Nuits 45 à 47*).
 (Tome III, fol. 2 v°.) — Suite de l'histoire du troisième Calender (Nuits 47^b
 à 54).
 (Fol. 19.) — Suite de l'histoire des Trois Dames de Baghdád (Nuits 55 à 68).
 (Fol. 39 v°.) — Histoire d'Abdallah de Basra (Nuits 69 à 75).
 (Fol. 50.) — Histoire de Nou' al-Dîn 'Alî et de Badr al-Dîn Hasan (Nuits 76
 à 102).
 (Fol. 86 v°.) — Histoire d'Attâf ibn Ismâ'il al-Schoqlâni de Damas et du
 schaikh Abou'l-Baraka al-Nawwâm (Nuits 103 à 119).
 (Fol. 109.) — Histoire du Petit Bossu (Nuits 120 à 124*).
 (Fol. 115 v°.) — Histoire racontée par le marchand chrétien (Nuits 134^b à
 136. C'est une histoire de Qamar al-Zamân, placée sous le règne du sultan
 Mahmoud, et différente du conte connu sous ce titre).
 (Fol. 131 v°.) — Histoire d'Ahmad al-Saghîr (le petit) et de Schams al-Qoçoûr
 (Nuits 137 à 150).
 (Tome IV, fol. 1 v°.) — Histoire du Jeune Homme de Baghdád et du Baigneur
 (Nuits 184 à 219).
 (Fol. 39.) — Histoire de Nou' al-Dîn et d'Anîs al-Djalîs (Nuits 220 à 241).
 (Fol. 67 v°.) — Histoire de Goulnâr de la mer (Nuits 242 à 273).
 (Fol. 95 v°.) — Histoire du prince Qamar al-Zamân et de la princesse Badr
 al-Bodoûr (Nuits 274 à 305).
 (Tome V, fol. 1.) — Suite de l'histoire de Qamar al-Zamân. — Histoire d'Am-
 djad et d'As'ad (Nuits 306 à 346).
 (Fol. 84 v°.) — Histoire de Khâledjân ibn Mâhânî (Nuits 347 à 372).
 (Fol. 143.) — Histoire de ^{مهم} et de ^{غوثان} (ou ^{غوثيان}) (Nuits 373 à 381).
 (Tome VI, fol. 1 v°.) — Histoire de Nou' al-Dîn 'Alî et de Dou'nyâ (ou Dînâr),
 de Damas (Nuits 434 à 464).
 (Fol. 42.) — Histoire de Sindbâd le marin (Nuits 465 à 475).
 (Fol. 61 v°.) — Histoire du prince Qamar-Khân et du schaikh 'Atâ, du sultan
 Mahmoud-Khân, de Bahrâm-Schâh, d'Abdallah ibn Hilâl, de Hâroût et Mâ-
 roût, etc. (Nuits 476 à 524).
 (Fol. 105 v°.) — Histoire de Qowwat al-Qoloûb (Nuits 525 à 533).

XXII

XXII

XXII v

1431

1431

XXII

X

XXII v

(Fol. 115 v^o.) — Histoire du roi 'Omar al-Na'mân et de ses fils Scharkân et Dhau al-Makân (Nuits 534 à 546).

(Tome VII, fol. 1 v^o.) — Suite de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses fils (Nuits 547 à 602).

(Tome VIII, fol. 1 v^o.) — Suite de la même histoire (Nuits 638 à 655^a).

(Fol. 48 v^o.) — Histoire de Tâdj al-Moloûk, insérée dans l'histoire d'Omar al-Na'mân (Nuits 655^b à 666).

(Tome IX, fol. 1 v^o.) — Suite de l'histoire de Tâdj al-Moloûk (Nuits 666 à 670).

(Fol. 31.) — Histoire de Ghânim ibn Ayyoûb, insérée dans l'histoire d'Omar al-Na'mân (Nuits 671 à 684).

(Fol. 74.) — Suite de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses fils (Nuits 685 à 699).

(Tome X, fol. 1.) — Suite et fin de l'histoire d'Omar al-Na'mân et de ses fils, du roi Sâsân, de Roûmezân, etc. (Nuits 700 à 752), avec les deux contes mis dans la bouche de la vicille esclave Biyâloûn : l'histoire du Mouhâref qui s'endort au bain (fol. 10, Nuits 705^b à 709), et l'histoire d'Abou'l-Hasan le Dormeur éveillé (fol. 16 v^o, Nuits 710 à 721^a).

(Fol. 86.) — Fables : ... *ابتداء حکایت خوش و طیور حکایتیں* (Nuits 753 à 765).

Les deux volumes cotés 356 (sans sous-chiffre) et 356 xi, qui, comme il vient d'être dit, ont été joints par erreur à cet exemplaire, renferment, l'un et l'autre, le commencement des *Mille et une Nuits*. Le premier, volume de 123 feuillets, écrit vers la fin du xvii^e siècle, conduit le récit jusqu'à la 55^e Nuit. Le ms. 356 xi, celui qui a appartenu à Galland, un peu plus ancien, n'est qu'un cahier de 27 feuillets et s'arrête avant la fin du dialogue du vizir et de sa fille Schehrezade.

L'ordre et la division des contes ne sont pas les mêmes dans les mss. 356 ii et 356. Dans ce dernier, l'histoire des *Trois Dames de Baghdâd*, qui se termine avec la 49^e Nuit, est suivie de l'histoire de *Noûr al-Dîn Alt et d'Ants-al-Djalîs* (Nuits 50 à 55). Les textes aussi

¹ Sic, plusieurs fois répété, pour وحوش.

différent d'une façon si notable, que l'on peut facilement les considérer comme deux traductions primitivement indépendantes l'une de l'autre¹. Voici, à titre de spécimen, le commencement des deux rédactions :

ms. 356 II.

ms. 356.

اما راويان اخبار غرايب البيان وناقلان
اسرار عجيب النشان ايله وويوزدن
حكاييت ايدرلرکم ايلري زمانده بزدن اول
بجتلردن ملك سناستان اوغلتلردن
هندوستانده وجين باچينده اولان
جزيره لوده شهر يار اولو بادشاه
وارايدى واما اول بادشاه شهر يار
شاه زنان ادلو بر كجى قرداشى وارايدى
اما بو شهر يار شاه زنان خود بين و متكبر
و جبار بادشاه ايدى ايله كم جهان يوزوته
نويله غيرتلو و خود بين بادشاه كلمه نش
ايدى وهم زياده بخيل و فرصت اسيرى (١)
ايدى اطراف ممالك مي انك الى التنده
ايدى اجله اول بلا [د] لرى و قلعه و شهر لرى
ضبط ايليو قبض ايليش ايدى و ايجنده
اولان اجله خلاقى سكر منش ايدى

ايلرو زمانده ملك صاصان اوغلتلردن
قويان بکلردن و هندستانوك و داخى چين
ماچينوك جزيره لوده شهر يار ادلو بر اولو
بادشاه قومبشدى و اولو بادشاه شهر يار
شاه زنان ادلو بر كجى قرداشى وارايدى
اولوسيم شهر يار در ملك جبار ايدى كى
مخبر و متكبر بادشاهدى و داخى فارس
مغواردى يعنى كى سواردى يعنى غيرتلو
بادشاهدى يا خود غوردن اولاه راشى
غورنه ارشدرجى بادشاهدى دمك اولور
نجه كم اوش قصه سنده معلوم اولور نجه
غيرتلو ايدوكى و هراشى نجه سى يرينه
ارشدرجى ايدى و داخى بو شهر ياروك
اورزبنه كمشه اضمردى يعنى فرد فريد ايدى
و داخى انتقام وقتنده فرصتين كچورمزدى
و داخى شهر ياروك اقصالردن يعنى ايراق

¹ Il ne paraît pas douteux, au contraire, qu'un autre texte des *Mille et une Nuits*, un peu plus moderne, dont le manuscrit de la Bibliothèque nationale 628 du sup-

plément turc renferme le commencement, ne soit une traduction entièrement différente.

شهرلره حکمن یرتمشدی و خلايقوک الی
صاچین قبضه سنه قویوب بونلری کندویه
مسقر ایلشدی و بو شهریار چکی قزنداشی
شاه زناتی سمرقند پادشاهلغنه نصب
ایلویوب هندستان و چین ولایتده اقامت
اختیار ایلویوب اوتورمشدی بو بابنده اول
انده پادشاهلق ایلویوب بو حال اوزره
اون یل کجدی اندن صکره ملک شهریار
قزنداشی شاه زنانه مشتاق اولوب قغردی
و بو دعوت ایچون رسالته کوندرمکه
وزیرنی اختیار کوردی و بو وزیرک اکی
قیزلی و ارایدی برینک آدی شاه زار و برینک
آدی دنیه زار و برینک دونیازاد

Le fragment contenu dans le manuscrit 356 xi se rapproche du texte du manuscrit 356.

On voit, par les sommaires qui précèdent, combien la rédaction du manuscrit arabe 1491 A et celle du manuscrit turc 356 diffèrent du contenu de la traduction française. De la comparaison des contes qui leur sont communs, il ressort également que Galland n'a fait usage ni de l'un ni de l'autre de ces deux textes. La copie dont il s'est servi, à côté de l'exemplaire en quatre volumes, dont les trois premiers seulement nous sont parvenus, reste encore à trouver. Ce manuscrit, selon toute apparence, ne renfermait que les contes qui constituent le fond primitif des *Mille et une Nuits*; car ceux qui figurent dans les quatre

*Manuscript von der
oder Bruchstück von Galland
des ersten Bandes*

¹ Ms. شاه زناتی.

derniers volumes de la traduction ont une autre origine, et nous savons d'ailleurs que Galland ne possédait pas d'exemplaire complet des *Mille et une Nuits*.

Dans le Journal que l'illustre traducteur rédigeait régulièrement jusqu'à la fin de sa vie et dont les derniers volumes, ceux des années 1708 à 1715 (à part le Journal écrit pendant son séjour à Constantinople), se trouvent à la Bibliothèque nationale¹, on lit, à la date du 3 janvier 1712 : « M. Brue, ancien directeur du Senega, me marqua que M. Brue² lui avoit mandé de Constantinople par une lettre du mois de septembre, que la peste qui y regnoit estoit cause qu'il n'avoit pu jusqu'alors faire les diligences nécessaires pour faire acquisition de l'ouvrage entier en arabe des Mille et une Nuit³. » Et à la date du 19 septembre de la même année : « Le 17, j'avois reçu une lettre de M. Brue datée à Péra le 16 de Juin, par laquelle il me mandoit que jusqu'alors il n'avoit encore pu trouver l'ouvrage entier des Mille et une Nuit en Arabe, et qu'il avoit prié un Efendi de le découvrir en quelque endroit que ce fust, pour le faire copier au cas qu'on ne voulust pas le vendre⁴. »

Quant au quatrième volume du manuscrit de Galland qui n'est pas entré à la Bibliothèque du roi, on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'il contenait la suite de l'histoire de *Qamar al-Zamân*, dont le commencement se trouve au troisième volume, l'histoire de *Ghânim*, l'histoire du *Dormeur éveillé* et quelques autres que Galland n'a pas traduites. Les contes de *Zaïn al-Aşnâm* et de *Khodâdâd* n'y étaient pas compris, ainsi qu'il a eu soin de le déclarer dans l'avertissement qui précède le tome IX de la traduction : « Les deux contes, dit-il, par où finit le huitième Tome (c'est-à-dire l'histoire de *Zaïn al-Aşnâm* et celle de *Khodâdâd*) ne sont pas de l'Ouvrage des *Mille et une Nuit* : ils y ont été insérez et imprimez à l'insçû du Traducteur, qui

¹ Ms. français n° 15277 à 15280.

² Secrétaire de l'ambassade française à Constantinople et frère du directeur de la Compagnie du Sénégal.

³ C'est ainsi que Galland écrit régulièrement, comme je l'ai déjà fait remarquer.

⁴ Ms. fr. 15279, p. 2 et 113.

n'a eu connoissance de l'infidélité qui luy a été faite, que quand ce Tome eust été mis en vente. Ainsi, le Lecteur ne doit pas estre surpris que l'Histoire du *Dormeur éveillé*, contenuë dans ce neuvième Tome, soit marquée, comme racontée par Scheherazade, immédiatement après l'Histoire de Ganem, qui fait la plus grande partie du huitième. On aura soin, dans la seconde Édition, de retrancher ces deux contes comme estrangers. »

Et dans le Journal que je viens de citer tout à l'heure, on lit à la date du 17 janvier 1710 : « M. Petis de la Croix, Professeur et lecteur Royal en langue Arabe, qui me fit l'honneur de me venir voir le matin, fut extrêmement surpris de voir deux des contes Turcs de sa Traduction imprimez dans le 8^e vol. des Mille et une Nuit que lui monstra (que je lui monstrai) et que cela se fust fait sans sa participation¹. »

Galland fut très irrité de cette supercherie. Il se plaint à plusieurs reprises, à propos de ce huitième volume, des mauvais procédés de son éditeur et voulait même renoncer à poursuivre l'ouvrage².

Donc, les contes de *Zaïn al-Aşnâm* et de *Khodâddâd et de la princesse de Deryâbân* ont été traduits par Pétis de la Croix et devaient probablement figurer dans les *Mille et un jours*, dont le premier volume parut en cette même année 1710. Comme la plupart de ces contes, ils sont tirés de l'ouvrage turc intitulé : الفرج بعد الشدة, dont ils forment le 6^e, le 8^e et le 9^e récit³.

¹ Ms. fr. 15278, p. 15.

² Ms. fr. 15277, p. 281, 289, 293. — A la date du 12 décembre 1709 (*l. c.*, p. 289), il écrit : « J'allai à l'audience de M. l'Abbé Bignon, qui avoit desja fait faire un paquet de la copie du 9^e Tome des Mille et une Nuit pour me l'envoier et qui me fut mis entre les mains par un de ses Valets de chambre. Il y avoit joint un billet par lequel il me marquoit qu'il l'avoit lu dans son carosse avec une bougie, en revenant de Versailles à six heures du

soir. Il me tesmoigna la mesme chose de bouche. Il me proposa de demander un privilege pour l'impression de ce volume et des autres qui pourroient suivre, et de chercher un libraire pour l'impression. Je lui marquai que je ne voulois plus songer à faire imprimer, pour m'epargner des mortifications pareilles à celles que l'impression du 8^e Tome me causoit. »

³ Ms. turc de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, 377, fol. 46 et suiv.,

III

En ce qui concerne les autres contes dont le texte, jusqu'à présent, est demeuré inconnu, nous trouvons également dans le Journal de Galland les renseignements les plus précis, sinon sur leur source orientale, du moins sur la façon dont il en avait reçu communication. A ce point de vue, les passages que je vais mettre sous les yeux du lecteur méritent particulièrement de nous intéresser :

« Lundi, 25 de mars (1709). Le matin j'allai voir M. Paul Lucas qui estoit sur le point de sortir. Je m'arrestai avec M. Hanna, Maronite d'Halep, qu'il avoit amené d'Halep; et M. Hanna [me conta] quelques contes Arabes fort beaux, qui (*sic*) me promit de les mettre par écrit, pour me les communiquer¹. »

« Dimanche, 5 de may (1709). Le matin, le Maronite Hanna de Alep acheva de me faire le recit du conte de la Lampe². »

« Lundi, 6 de may (1709). L'après-disné, sur les cinq heures, j'allai voir le Maronite Anna qui me raconta un conte Arabe d'un cousin et d'une cousine, Camar eddin et Bedre el-Bodour, qui furent élevez et à la fin mariez ensemble³. » Suit l'analyse de ce conte.

« Vendredi, 10 de may (1709). ... Je vis M. Hanna, qui me raconta ce conte Arabe : Le Calife Haroun al-Raschid qui se trouvoit dans une grande mélancholie, le tesmoigna à son Grand vizir, et le vizir, après lui avoir proposé plusieurs sortes de divertissemens, lui parla enfin de se déguiser selon sa coutume. Ils se déguisèrent et ils sortirent ensemble. Au bout d'un pont, ils rencontrèrent un aveugle. Le Calife

55 et suiv. et 64 et suiv. — C'est un ouvrage très répandu. La Bibliothèque nationale en possède six exemplaires : ancien fonds, n° 377, 382, 384; supplément, n° 415, 416, 640.

¹ Ms. du fonds français 15277, p. 58.

² *Ibid.*, p. 84. — Entre le 25 mars et le 5 mai, il n'est fait mention, ni de Hanna, ni des contes arabes.

³ *Ibid.*, p. 85.

lui donna un sequin, etc.¹. » C'est le conte de *l'aveugle Bâbâ 'Abdallah*, suivi de l'histoire de *Sîdî Noûmán*².

« Lundi, 13 de may (1709). Le Maronite Hanna me raconta ce Conte arabe : Dans une Feste publique que des plus habiles tant du pays que des estrangers faisoient [voir?] au Roy plusieurs sortes de raretez, un Indien lui presenta un cheval de bois, etc.³. » C'est l'histoire du *Cheval enchanté*.

« Mercredi 15 de may (1709)⁴. La ville d'or. Un Roi avoit trois fils. Pour les faire élever dans les sciences et dans les beaux arts, il leur fit bastir un Palais exprès dont les fenestres estoient d'une espèce de crystal qui donnoient un grand jour au travers desquels néanmoins on ne voioit aucun objet au dehors. Ils eurent entre autres un maistre très habile qui les éleva dans toutes sortes de sciences, qui ne les abandonnoit pas, et une seule femme qui leur apportoit à manger, mais qui avoit un grand soin de ne leur servir aucune viande avec des os. A l'âge de quatorze ou quinze ans, par mesprise, on leur servit de la viande avec un os. Les trois princes qui n'en avoient jamais vu, le regardèrent avec grande attention; après qu'ils l'eussent bien considéré, le dernier qui l'eut en main, le jeta contre une fenestre et il y fit un trou, etc.⁵. » C'est une autre version du conte des Trois Princes, dans l'histoire des Deux Sœurs jalouses de leur çadette, rattachée à la légende de la femme qui tue les prétendants incapables de deviner une énigme.

« Mercredi, 22 de mai (1709). Un sultan des Indes avoit trois fils, Hussein, Ali et Ahmed, et une nièce nommée Lumière du Jour, qu'il avoit retirée dans son Palais, après la mort du Prince, son frère, etc. » C'est l'histoire *du prince Ahmad et de la fée Paribanoû*. A la fin du conte, Galland ajoute : « Hanna qui me vint voir l'après disné, m'entretint de ce conte⁶. »

¹ Ms. du fonds français 15277, p. 93.

² A la suite du résumé de l'Histoire de Sîdî Noûmán, Galland a mis cette note : « L'Histoire Arabe d'Ali Zibat, qui est très divertissante, est en 12 vol. »

³ Ms. du fonds français 15277, p. 99.

⁴ Sans préambule, ainsi que le conte suivant, mais évidemment de la bouche de Hanna.

⁵ Ms. fr. 15277, p. 103.

⁶ *Ibid.*, p. 113.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

« Jeudi, 23 de mai (1709). Hanna me conta le conte Arabe qui suit : Un Sultan de Samarcande, qui estoit desja dans une grande vieillesse, appela trois princes, ses fils, et en leur marquant qu'il estoit bien aise de leur faire connoître combien il les chérissoit, il leur dit qu'il leur laissoit le choix de ce qu'ils pouvoient désirer le plus selon leur inclination . . . L'ainé, qui s'appeloit Rostam, pria le Sultan de vouloir bien lui faire bastir un cabinet couvert de tous les costés . . . alternativement de briques d'or et d'argent, etc.¹. »

« Samedi, 25 de may (1709). Le Maronite Hanna me raconta le conte Arabe qui [suit : Un] Sultan de Perse nommé Khosrou-Schah n'estoit encore que Prince, qu'il se plaisoit fort aux aventures nocturnes, et c'est pour cela qu'il se déguisoit souvent pour mieux réussir à satisfaire son inclination. Il n'eust pas plus tôt succédé au Sultan son père, etc.². » C'est l'histoire des *Deux Sœurs jalouses de leur cadette*.

« Lundi 27 de may (1709). Les Arabes, comme je l'ai appris du Maronite Hanna, ont un livre de contes intitulé *عشر الوزراء, Les dix Vizirs*. Une sultane accouche, dans un voiage, dans un lieu désert, et le prince dont elle accouche y est abandonné et exposé, etc.³. » Suit l'analyse du conte principal.

« Les Finesses de Morgiane ou les quarante voleurs exterminés par l'adresse d'une esclave. Dans une ville de la Perse, vers les confins des Indes, il y avoit deux frères, l'un fort riche, etc.⁴. » C'est l'histoire d'*Ali Bâbâ et des Quarante Voleurs*.

« Mercredi, 29 de may (1709). Le Cordier de pauvre devenu riche . . .⁵. » C'est l'histoire du *Khodja Hasan al-Habbâl*.

« Vendredi, 31 de mai (1709). La bourse, la corne, le Derviche, les figues et les cornes . . .⁶. » C'est l'histoire d'*Ali Khodja*.

« Dimanche, 2 de juin (1709). Le Maronite Hanna me raconta l'histoire de Hassan, fils du Vendeur de pisanne, qui suit : Un vendeur

¹ Ms. fr. 15277, p. 120.

² *Ibid.*, p. 131.

³ *Ibid.*, p. 138.

⁴ Ms. fr. 15277, p. 140.

⁵ *Ibid.*, p. 145.

⁶ *Ibid.*, p. 152.

de ptisane qui avoit gagné du bien dans sa profession à vivre d'une manière aisée, estoit desja dans un grand âge qu'il n'avoit pas encore eu d'enfant. Sa femme devint grosse. . . Avant de mourir, il recommande à sa femme d'empêcher, autant qu'elle le pourroit, que son fils ne fust vendeur de ptisane comme lui. . .^{1.} »

« Vendredi, 25 d'octobre (1709). Le soir, je reçus une lettre de Hanna, c'est-à-dire Jean-Baptiste, surnommé Diab, Maronite d'Halep, qui m'écrivit de Marseille, du 17, en arabe, et qui me mandoit qu'il y estoit arrivé en bonne santé. . .^{2.} »

« Lundi, 3 de novembre (1710). Dès le jour de devant j'avois commencé de lire le conte Arabe de la Lampe qui m'avoit esté écrit en Arabe plus d'un an auparavant par le Maronite de Damas (*sic*) que M. Lucas avoit amené avec lui, dans l'intention de le mettre en françois. J'en achevai la lecture le matin. Voici le titre de ce Conte : Histoire d'Aladdin, fils d'un Tailleur, et de ce qui lui arriva avec un Magicien Africain à l'occasion d'une Lampe. Je commençai, le soir, à mettre quelque chose par écrit de ce Conte^{3.} »

Mention du même travail est faite aux dates des 4, 5 et 15 novembre.

« Vendredi, 21 de novembre (1710). Le matin, je m'accordai avec M. Florentin de Laune, Marchand libraire, pour l'impression de mon neuvième volume des Mille et une Nuit^{4.} »

« Lundi, 24 de novembre (1710). . . je vis M. Florentin de Laune, qui me dit ce qu'il avoit fait auprès de M. Raguét pour obtenir un nouveau Privilège en mon nom pour l'impression de la suite des Mille et une Nuit et la réimpression des volumes desja imprimez^{5.} »

« Samedi, 10 de janvier (1711). J'achevai la traduction du 10^e tome des Mille et une Nuit d'après le texte Arabe que j'avois eu de la main

¹ Ms. fr. 15277, p. 158.

² *Ibid.*, p. 258.

³ Ms. fr. 15278, p. 224.

⁴ Ms. fr. 15278, p. 239.

⁵ *Ibid.*, p. 241.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

de Hanna ou Jean Dipi, que M. Lucas avoit amené en France au retour de son dernier voiage en Levant. J'avois commencé ceste traduction dans le mois de Novembre et je n'y avois travaillé que le soir¹. »

« Lundi, 24 d'aoust (1711). Libre de mon travail et de la version de l'Alcoran, des Remarques historiques et grammaticales sur le texte et des Préliminaires, je parcourus une partie des Contes Arabes que le Maronite Hannah m'avoit raconté[s] et que j'avois mis par écrit sommairement, pour voir auxquels je m'arresterois pour en faire le volume onzième des Mille et une Nuit². »

« Mercredi, 26 d'aoust (1711). Je commençai à travailler au onzième volume des Mille et une Nuit ou Contes Arabes³. »

Mention du même travail est faite aux dates des 31 août, 2, 3, 7, 8, 14, 17, 21, 22, 23, 24 et 27 septembre. A la date du 6 octobre on lit : « J'achevai ce matin le brouillon du onzième tome des Mille et une Nuit. » Puis, la revision et la mise au net de ce volume, commencées le 7 octobre, furent achevées le 12 novembre de la même année 1711⁴. »

« Lundi, 30 de novembre (1711). Je commençai une nouvelle histoire pour la suite des Mille et une nuit⁵. »

« Dimanche, 6 de décembre (1711). . . . Je continuai de travailler au Conte du cheval artificiel pour l'onzième tome des Mille et une Nuit⁶. »

Mention du même travail est faite aux dates des 8, 24 et 30 décembre 1711, 16 janvier, 7, 11, 13 et 15 mars 1712.

« Mardi, 17 de mai (1712). Je commençai à mettre au net l'histoire du cheval enchanté que j'avois corrigée les derniers jours pour servir de complément au tome 11 des Mille et une Nuit. »

¹ Ms. fr. 15278, p. 274.

² *Ibid.*, p. 465.

³ *Ibid.*, p. 465 bis.

⁴ Ms. fr. 15278, p. 493.

⁵ *Ibid.*, p. 504.

⁶ *Ibid.*, p. 507.

« Lundi, 23 de mai (1712). J'achevai de mettre au net l'histoire du cheval enchanté¹. »

« Mercredi, 1 de juin (1712). Je commençai de travailler au 12^e tome des Mille et une Nuit, par l'histoire du Prince Ahmed et de la Fée Pari Banou². »

Mention du même travail est faite aux dates des 8 juin, 7, 8, 18; 23 juillet, 6, 11, 14, 20, 22, 27 et 30 août.

« Mardi, 24 d'octobre (1712). Je repris la continuation du douzième tome des Mille et une Nuit, par l'histoire des deux sœurs jalouses de leur cadette³. »

Mention du même travail, aux dates des 29, 30 et 31 octobre, 2, 5, 7, 9 et 12 novembre.

« Lundi, 14 de novembre (1712). J'achevai le 12^e tome des Mille et une Nuit⁴. »

La révision et la mise au net du 12^e tome sont mentionnées aux dates des 29 et 30 novembre, 1, 2 et 3 décembre 1712; 6, 7, 13, 18, 28 et 29 mai; 6, 7 et 8 juin 1713.

Les extraits du Journal de Galland qui précèdent établissent les faits suivants :

Dans les premiers mois de l'année 1709, un chrétien maronite d'Alep, nommé Hannâ, qui avait accompagné à Paris le célèbre voyageur Paul Lucas, communiqua à Galland, de vive voix, plusieurs contes, entre autres l'histoire de la *Lampe merveilleuse*, celle de l'*aveugle Bâbâ 'Abdallah*, l'histoire de *Sîdî Noûmân*, l'histoire du *Cheval enchanté*, l'histoire du prince *Ahmad* et de la fée *Paribânou*, l'histoire des *Deux Sœurs jalouses de leur cadette*, l'histoire d'*Alî Bâbâ* et des *Quarante Voleurs*, l'histoire de *Khodja Hasan al-Habbâl* et l'histoire d'*Alî Khodja*. Il est permis de croire que les analyses circonstanciées,

¹ Ms. fr. 15279, p. 57. — ² *Ibid.*, p. 64. — ³ *Ibid.*, p. 127 bis. — ⁴ *Ibid.*, p. 136.

tracées d'une main rapide, que, à l'exception de l'histoire de la *Lampe merveilleuse*, Galland donne de ces contes dans son Journal, sont les reproductions fidèles, et en partie littérales, de ces récits.

Galland reçut, en outre, de Hannâ, la rédaction arabe de l'histoire de la *Lampe merveilleuse*, probablement aussi le texte de l'histoire de l'*Aveugle Bâbâ 'Abdallah* et de l'histoire de *Sîdî Noûmân* et, peut-être, celui de l'histoire de *Khodja Hasan al-Habbâl*, contes qu'il déclare avoir traduits ensuite et qui figurent dans la seconde partie du tome neuvième et dans le tome dixième de son ouvrage¹.

Les contes qui forment le onzième et le douzième volume, l'histoire d'*Alî Bâbâ et des Quarante Voleurs*, l'histoire d'*Alî Khodja*, l'histoire du *Cheval enchanté*, l'histoire du prince *Ahmad et de la fée Part-bânou*, et l'histoire des *Deux Sœurs jalouses de leur cadette*, dont Galland ne possédait pas le texte original, ont été rédigés par lui d'après les récits du Maronite Hannâ dont il avait consigné, dans son Journal, des résumés assez étendus.

Telle est la voie par laquelle ces contes célèbres sont arrivés en Occident. Mais une question importante se pose. Quelle en est la source? Évidemment, le Maronite ne les avait pas inventés, et je suis porté à croire que sa narration n'était pas entièrement improvisée; il avait probablement en sa possession le texte, dont il communiqua à Galland une copie partielle, qui a disparu, de même que le quatrième volume du manuscrit original de Galland, et cet autre exemplaire dont j'ai parlé plus haut. L'histoire du *Cheval enchanté* se trouve comprise dans la rédaction égyptienne des *Mille et une Nuits*. On peut donc s'attendre à rencontrer la plupart des contes du Maronite Hannâ, soit dans d'autres exemplaires des *Mille et une Nuits*, soit dans quelque recueil du même genre.

¹ On voit par les dates du Journal que la composition du neuvième volume, dont le manuscrit était déjà terminé dans le courant de l'année 1709 et que Galland

avait communiqué à plusieurs personnes, fut modifiée par lui plus tard et qu'il y inséra l'histoire de la *Lampe merveilleuse*.

IV

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Il existe, en effet, des rédactions des *Mille et une Nuits* qui, par leur contenu, diffèrent plus ou moins des exemplaires énumérés plus haut. Tel est un manuscrit qui, tout récemment, est entré dans les collections de la Bibliothèque nationale¹. Ce manuscrit, de la main de Michel Sabbagh², dont l'écriture très caractéristique est représentée à la Bibliothèque nationale par de nombreux spécimens, a eu une destinée singulière. C'est l'un des exemplaires dont M. Fleischer, le célèbre professeur de Leipzig, s'est servi pour publier, en 1827, dans le *Journal asiatique*, ses remarques critiques sur le premier volume de l'édition de Habicht; il est désigné par lui ainsi qu'il suit : « . . . Un manuscrit complet des *Mille et une Nuits*, in-folio, copié par feu M. Michel Sabbagh, appartenant à M. Caussin père. M. Caussin fils a eu la bonté de me le communiquer pour ma collation. Il donne, en général, avec plus de développemens, le texte de M. Habicht, et il m'a été, pour cette raison, d'un grand secours, surtout dans les passages qui manquent dans les autres ou qui sont autrement rédigés. Il doit, par la même raison, avoir d'autant plus de poids là où il s'unit au manuscrit de M. Galland contre le texte de M. Habicht, d'autant plus que M. Sabbagh n'avait pas sous les yeux le manuscrit de M. Galland, ce qui résulte clairement d'un grand nombre d'endroits³. » L'examen des variantes relevées par M. Fleischer confirme, d'une manière absolue, l'identité du manuscrit. Dans quelles circonstances et à quelle époque Caussin de Perceval s'en était-il dessaisi? C'est ce que j'ignore. Il ne figurait pas dans le catalogue des livres d'A. Caussin de Perceval qui furent vendus en 1871⁴.

Mais l'origine de ce manuscrit soulève une autre question, dont la

¹ Relié en deux volumes, cotés 2522 et 2523 du Supplément arabe.

² L'orthographe exacte serait *Sabbagh*.

³ *Journal asiatique*, 1827, t. II, p. 221.

TOME XXVIII, 1^{re} partie.

⁴ Il me fut présenté par un courtier en librairie, qui l'avait acquis avec un lot d'autres livres et qui n'a pu me donner aucun renseignement sur sa provenance.

solution nous échappe également. Copié à Paris, sur papier européen, au commencement de ce siècle, il se trouve être, ainsi qu'il ressort d'une note placée à la fin de l'ouvrage, la reproduction exacte d'un manuscrit de Baghdâd :

وكان الفراغ منها في العشر الاول من جادى الاخر سنة خمسة عشر وماية والف هجرية بخط
افقر العباد الى الله تعالى احمد ابن محمد الطرادى في مدينة بغداد وهو الشافعى مذهباً
والموصلى مولداً والبغدادى موطناً وقد كتبها لنفسه وجعل عليها ختمه وصلى الله على
سيدنا محمد وآله واصحابه وسلم . كبيج

كبيج¹

Michel Sabbagh, se conformant sans doute aux recommandations du savant pour lequel il a exécuté ce travail, a transcrit son original avec une fidélité scrupuleuse, adoptant le même format, la même disposition des pages, rapportant, non seulement la note finale d'Ahmad al-Tarâdi, mais aussi, sur la marge du premier feuillet du cahier coté 84, une autre note du même personnage qui rend compte de deux erreurs de chiffres, et représentant ces erreurs elles-mêmes².

¹ كبيج est le nom du génie préposé au règne des insectes. Les scribes, parfois, l'invoquent pour préserver leurs manuscrits de l'atteinte des vers.

اعلم ان جميع كراسيسه على التحقيق واحد²
وثمانون كراساً والاول من الكتاب الورقة القايمه
لوحدها بحسوبة بكراس وايضا مكتوب في الكراس
الثامن عشر عددين الثامن عشر والتاسع عشر
ثم وهذا الكراس فيكون للجميع اربعة وثمانون
كراس على هذا النسق واما حقيقته كما قدمنا
اولا حرره العبد الفقير الى مولاه احمد ابن محمد
الطرادى غفر له وللجميع المسلمين وصلى الله على
سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم تسليماً عظيماً
امين امين امين

كبيج

En effet, le nombre exact des cahiers (chacun de 10 feuillets) est de 81. Mais

le feuillet de garde du commencement est marqué ١ كراس, le premier cahier, ٢ كراس, etc., jusqu'au cahier ١٧ qui porte les deux cotes ١٨ et ١٩. A la suite de ces deux erreurs, le cahier 82, qui n'est représenté que par trois feuillets, porte le chiffre ٨٢.

Michel Sabbagh a, en outre, reproduit, au commencement du manuscrit, quatre notes, que je crois également utile de transcrire :

حديث سيدى عبد الله الكوفي قال انه يجيب على
الحدث ان يجشى الليلة من الف ليلة وليلة في
حديثه بين القوم حتى اذا قدر او امكنه ان يجعل
الليلة للقوم كافية ليلتهم

حديث عن الشيخ احمد الزهراوى ابن سيدى
على الزهراوى قال ان اضبط ما وجدنا في نسخ الف
ليلة وليلة هذه النسخة وقد راينا نسخ في الشام

Par qui le manuscrit de Baghdâd a-t-il été apporté à Paris, quel en était le possesseur et où se trouve-t-il actuellement? Il ne serait pas sans intérêt de le savoir, bien que, à peu de chose près, la copie maintenant retrouvée puisse le remplacer. Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que, en 1806, au moment où il publiait sa traduction des contes arabes, Caussin de Perceval ne le connaissait pas encore¹.

Ce qui distingue ce manuscrit des exemplaires des *Mille et une Nuits* généralement connus, ce n'est pas seulement, comme le ferait supposer la description de M. Fleischer, la leçon du texte qui se rapproche de la rédaction du manuscrit de Galland; il est remarquable aussi par son contenu, dont l'illustre arabisant n'a pas parlé; car, en ce qui concerne les contes et leur distribution, notre exemplaire ne s'accorde avec le manuscrit de Galland que jusqu'à la 69^e Nuit. Et même dans cette partie, il en diffère sur deux points: il renferme l'histoire du *Vieillard et de la Mule* qui, dans le manuscrit de Galland, n'est pas rapportée, et la fin de l'histoire des *Dames de Baghdâd* coïncide avec la fin de la 69^e Nuit. A partir de la 70^e Nuit, on y trouve les contes suivants:

Histoire de Hâroun al-Raschîd et de la descendante de Chosroès Anouschirwân. Albondoqânî (Nuits 70 à 77).

Histoire des Trois Pommes (Nuits 78 et 79*).

Histoire de Noûr al-Dîn 'Alî et de Badr al-Dîn Hasan (Nuits 79^b à 109).

Histoire du Petit Bossu; histoire racontée par le marchand chrétien; histoire

ومصر وهم مختلفين في الحكايات قليلاً عن هذه في
 اوآخرهم (le mot قليلاً prouve que le Schaïkh
 Al-Zahrâwî n'avait pas gardé un souvenir
 bien précis des exemplaires examinés par
 lui).

قال ابو حسن على بن صه يجب على المحدث ان
 يجتهد بحسب القوم ان كانوا من العامة فيحدثهم
 باخبار العام من الف ليلة وهو في اوائلها وان
 كانوا القوم من الحكام فيجب ان يحدثهم باخبار
 الملوك والحروب بين الفرسان وهو في اوآخرها الحمد
 لله وحده
 طالع بهذه النسخة الشيخ مصطفي الجردوني في

مدينة بغداد في المدرسة الشاطبية على الدجلة
 اللهم تعاهدنا منك بالرحمة والرضوان وصلى
 على سيدنا محمد وآله

¹ Il faut prendre garde de confondre le manuscrit de Michel Sabbagh ou son prototype avec un autre exemplaire des *Mille et une Nuits*, de la rédaction égyptienne, que possédait Caussin de Perceval. (Voy. *Les Mille et une Nuits, contes arabes traduits en français par M. Galland, continués par M. Caussin de Perceval, t. VIII, préface, p. xii et suiv.*)

racontée par l'intendant; histoire racontée par le médecin juif; histoire racontée par le tailleur; histoire du Barbier et de ses six frères (Nuits 110 à 177).

Histoire d'Alî ibn Bakkâr et de Schams al-Nahâr (Nuits 178 à 207).

Histoire de Noûr al-Dîn 'Alî et d'Anîs al-Djalîs (Nuits 208 à 236).

Histoire de Goulnâr de la mer, de son fils Badr et de Djauharè, princesse de Samandal (Nuits 237 à 278).

Histoire de Qamar al-Zamân, de la princesse Bodoûr et de Hayât al-Nofouâs.

— Histoire des princes Amdjad et As'ad (Nuits 279 à 336).

Histoire d'Abou'l-Hasan ou le Dormeur éveillé (Nuits 337 à 386).

Histoire du Médecin persan et du jeune Traiteur de Baghdâd. Métamorphoses que le médecin fait subir à Hâroûn al-Raschîd et à Dja'far (Nuits 387 à 408^a).

Histoire de l'Amant malheureux enfermé dans l'hôpital des fous (Nuits 408^b à 435).

Histoire de Ghânim, esclave d'amour (Nuits 436 à 496).

Histoire de Zaïn al-Ašnâm et du Roi des Génies (Nuits 497 à 513).

Histoire d'Alâ al-Dîn ou la Lampe merveilleuse (Nuits 514 à 591).

Histoire de Bakhtzâd et des Dix Vizirs (Nuits 592 à 680).

Histoire du roi 'Omar al-Na'mân, de ses fils Scharkân et Dhau al-Makân, etc. (Nuits 681 à 1001. — L'histoire de Deux Amants, qu'on lit dans le ms. 1491 A [Nuits 449 à 465] et dans l'édition de Boullâq [Nuits 107 à 137], ne se trouve pas dans cet exemplaire. Celui-ci, en revanche, outre l'histoire du Mangeur de hachisch [Nuits 864 à 869], contient deux autres histoires racontées par la vieille esclave Beyâloûn à Kân-mâ-Kân : l'histoire de Hasan al-Basrî [Nuits 870 à 886; rédaction différente du texte de Boullâq, Nuits 778^b à 831^a], et l'histoire du Faux Calife [Nuits 887 à 910; comparez l'édition de Boullâq, Nuits 285^b à 294^a]. Le récit principal renferme, en outre, l'épisode des deux frères 'Âmir et Ghâdir et de leurs enfants Djamîl et Bathîna [Nuits 918 à 946], secourus par Kân-mâ-Kân, et d'autres hauts faits de ce dernier).

Les contes de cet exemplaire qui nous intéressent plus spécialement ici sont ceux du *Dormeur éveillé*, de *Zaïn al-Ašnâm* et de *Alâ al-Dîn ou la Lampe merveilleuse*. Quant au conte du *Dormeur éveillé*, j'ai déjà dit qu'il se trouvait probablement aussi dans le quatrième volume du manuscrit de Galland qui ne nous est pas parvenu. La rédaction publiée par Habicht le donne également, mais sous une forme moins développée¹. L'histoire de *la Lampe merveilleuse*, sauf quel-

¹ Édition de Habicht, t. IV, p. 134 à 189 (Nuits 271 à 290).

ques détails, est si fidèlement reproduite dans la traduction qu'il me paraît impossible d'admettre que la copie remise à Galland par le Maronite Hânâ ait été écrite de mémoire.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Ces contes auraient pu être retrouvés depuis longtemps si la désignation inexacte d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale n'avait pas égaré toutes les recherches.

Le manuscrit coté 1716 du Supplément arabe est décrit, dans le Catalogue dressé par feu M. Reinaud, ainsi qu'il suit : « *Mille et une Nuits*, 3^e et 4^e parties. Ce volume commence par la nuit 282 et finit par la 631^e. Copie de la main de Chavis. C'est sur cette copie et d'après les indications de ce moine syrien que Cazotte rédigea la *Suite aux Mille et une Nuits* (*Cabinet des Fées*, t. XXXVII et XL) ¹. »

Or, le volume qui a servi à la publication de Chavis et Cazotte, ainsi que l'a déjà reconnu Caussin de Perceval ², est un manuscrit de 742 pages, daté de l'an 1772, qui porte aujourd'hui le n^o 1723 du Supplément arabe et qui renferme les contes suivants :

Histoire des Dix Vizirs.

Histoire du sage Haïkar.

Histoire du roi Sapor.

Histoire de Hâroûn al-Raschîd et de la petite-fille de Chosroès. Albondoqâni.

Histoire des Trois Calenders.

Histoire de Goulnâr de la mer.

Histoire de l'Intendante, de l'Interprète et du Jeune Homme.

Histoire du Médecin persan et du jeune Traiteur de Baghdâd.

Histoire du Bimâristân.

Histoire d'Attâf.

¹ Voici la notice du même manuscrit, dans le Catalogue, en cours d'impression, de M. M^e G. de Slane : « Supplément arabe 1716. *Mille et une Nuits*; volume commençant par la suite de la 282^e nuit et finissant brusquement au milieu de la

631^e nuit. Bonne écriture orientale de la fin du xviii^e siècle. »

² *Les Mille et une Nuits, contes arabes traduits en français par M. Galland, continués par M. Caussin de Perceval*, t. VIII, préface, p. XLII et suiv.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Histoire du sultan Ḥabīb.

Histoire du Calife et du Pêcheur.

Histoire du Coq et du Renard.

Histoire du Petit Oiseau et du Chasseur.

Ce manuscrit n'est pas de la main de Chavis.

Le manuscrit du Supplément 1716, au contraire, qui réellement a été copié par Chavis, commence précisément à l'endroit où finit (avant d'avoir été complété, après coup, par l'adjonction de deux feuillets) le troisième volume du manuscrit de Galland, au milieu de la 281^e Nuit, c'est-à-dire au milieu de l'histoire de *Qamar al-Zamán*¹. Ce conte se termine avec la nuit 329. On lit ensuite l'histoire du *Dormeur éveillé* (Nuits 330 à 379), l'histoire du *Médecin persan et du jeune Traiteur de Baghdád* (Nuits 380 à 400^a), l'histoire de *l'Amant malheureux enfermé dans le Bimáristán* (Nuits 400^b à 427), l'histoire de *Ghánim, esclave d'amour* (Nuits 428 à 474), l'histoire de *Zaïn al-Aṣṣnám et du Roi des Génies* (Nuits 475 à 491), l'histoire d'*Alá al-Dín ou la Lampe merveilleuse* (Nuits 492 à 569), et l'histoire de *Bakhtzád et des Dix Vizirs* (Nuits 570 à ?). La copie s'arrête au folio 320 r^o, au milieu de la Nuit 631.

A la fin de la 427^e nuit, au folio 139, on lit cette note : (sic) قد تمّ الحجد الرابع من غرائب وعجائب حكايات الف ليلة وليلة بيد احقر عباده بزي كاهن القس ديونيسيوس شاويش سليل مدرسة الروم التي باسم القديس اثناسيوس في رومية العظمى في سبع وعشرين شهر شباط سنة الف وسبع مائة وسبع وثمانين يوميد معلما اللغة العربية في مكتبت السلطان ملك فرنسافي باريج العظمى.

¹ Le manuscrit original de Galland finit au milieu d'une pièce de vers, dont il ne reste que les trois premiers que voici, littéralement transcrits :

زور من تحب ودع كلام الحاسدى
ليس العذول على الهوى بمساعدى
لدر يخلق الرحمن احسن منظرا
من عاشقين على فراشا واحدى

متعانقين عليها حبل الرضا
متوسدين بمعضا وبمساعدى
La copie de Chavis la complète par le
4^e vers, qui suit immédiatement le
بسم الله
يا من يلوم على الهوى اهل الهوى
هل تستطيع ترد قلب فاسدى
(Comp. l'édition de Boulaq de 1301 de
l'hégire, t. I, p. 359; — cf. *ibid.*, p. 64.)

Je n'ai aucune donnée sur le manuscrit qui a été employé pour cette copie. Celle-ci, évidemment, a été exécutée en vue de compléter le manuscrit de Galland et probablement pour la Bibliothèque du roi. La première partie du volume, désignée, dans la note qu'on vient de lire, comme le quatrième du recueil des *Mille et une Nuits*, a-t-elle été transcrite d'après le quatrième volume du manuscrit de Galland qui, se trouvant entre les mains d'un particulier, aurait été confié à Chavis? Il est probable, en effet, que ce volume renfermait les mêmes contes que la première partie de la copie de Chavis. Resterait alors à savoir d'après quel exemplaire a été transcrite la seconde partie. Mais comme, d'une autre part, le manuscrit de Chavis tout entier reproduit, dans le même ordre et avec la même distribution, sinon avec la même numération, les contes correspondants de la copie de Michel Sabbagh, on est naturellement conduit à supposer que tous ces textes se trouvaient réunis dans un seul et même manuscrit.

Les deux textes offrent cependant d'assez nombreuses variantes. Le langage de la copie de Chavis est, en général, plus vulgaire et, dans les contes de *Ghânim* et de *la Lampe merveilleuse* notamment, on remarque certaines locutions et constructions, contraires à la nature de la langue arabe, qui paraissent imitées d'une langue européenne.

Au commencement de l'histoire de *Ghânim esclave d'amour*¹, on lit, dans la traduction de Galland, ce passage : « . . . Puisque mon père, dit-il, a destiné ces Marchandises pour Bagdad et qu'il n'est plus en état d'exécuter son dessein, je vais donc me disposer à faire ce voyage. Je crois même qu'il est à propos que je presse mon départ, de peur que ces Marchandises ne dépérissent ou que nous ne perdions l'occasion de les vendre avantageusement. La veuve d'Abou Aïoub, qui aimait tendrement son fils, fut fort alarmée de cette résolution : mon fils, lui répondit-elle, je ne puis que vous louer de vouloir imiter votre père . . .² »

¹ Le nom du père de Ghânim, que les textes de Habicht et de Boulàq donnent sous la forme de *أبو*, est écrit, dans le

manuscrit de Chavis *أبو الهبو* et dans celui de Michel Sabbagh, *أبو الهول*.

² Galland, t. VIII, p. 4 et suiv.

La copie de Chavis donne le texte suivant¹: فلما سمع غانم هذا الكلام قال يا امى من حيث ان والدى كان مراده يسافر الى بغداد بهذا المحزوم انا عوض ابي مرادى اسافر الى بغداد فى هذا المحزوم اخدت والدته تبكى وتنوح يا ولدى كانت تقول له انك ولد بعدك

Dans la copie de Michel Sabbagh, le même passage se lit ainsi²: فلما سمع غانم من امه هذا الكلام قال لها يا امى من حيث ان ابوى كان مراده يسافر لبغداد بهذا المحزوم والكايين منعه فانا عوضاً عن ابي مرادى اسافر به الى بغداد فاخذت امه تبكى وتندب وتنوح وتقول له يا ولدى انت بعدك

Dans l'histoire de *la Lampe merveilleuse*, de la copie de Chavis, on lit des phrases commecelles-ci :

ام عليا الدين لما نظرت ان زوجها قد توفى باعت الدكان وجميع ما فيها واخذت تغزل القطن وتعيش مع المعثر ولدها الذى لما نظر روحه خالص من شر والده زاد فى العكس (Galland, p. 236 : « La mère d'Aladdin, qui vit que son fils ne prenait pas le chemin d'apprendre le métier de son père, ferma la boutique et fit de l'argent de tous les ustensiles de son métier pour l'aider à subsister, elle et son fils, avec le peu qu'elle pourroit gagner à filer du coton. Aladdin, qui n'étoit plus retenu par la crainte d'un père. . . »); — (Galland, p. 237 : « Cet étranger étoit un magicien insigne que les auteurs qui ont écrit cette histoire nous font connoître sous le nom de Magicien Afriquain »); — (Galland, p. 241 : « demain, s'il en a le temps, il viendra vous saluer. . . »); — (Galland, p. 244 : « . . . je passay en Afrique »); — يا ابني ما هو الذى تعلمته من الصنع وما هو كارك هل تعلمت لك شى تعيش فيه — (Galland, p. 246 : « . . . Eh bien ! Aladdin, à quoy vous oc-

¹ Manuscrit arabe du Supplément, n° 1716, fol. 142. — ² Manuscrit arabe du Supplément, n° 2523, fol. 36 v°.

cupez-vous? Savez-vous quelque métier? »); — ام علايدين التي كانت تشك في هذا الرجل انه سلفها في حال انها سمعت وعده الذي وعد الى ابنها ان يعمله تاجر فقطع عقلها (Galland, p. 250 : « La mère d'Aladdin, qui n'avoit pas crû jusqu'alors que le Magicien Africain fut frère de son mari, n'en douta nullement. . . »); — يا سلفي في اى لسان اشكر لك (Galland, p. 253 : « Généreux parent, luy dit-elle, je ne sçay comment vous remercier »); — المغربي اجابها لا تفتكري علايدين ولد ناس علايدين الذي في كل زمانه قط ما — (Galland, p. 254 : « Aladdin, reprit le magicien, est un bon enfant. . . »); — خرج من باب المدينة ولا عمره ما مشى كل هذا المشى (Galland, p. 258 : « Aladdin, qui de sa vie n'avoit fait tant de chemin. . . »).

Faut-il conclure de ces exemples, notamment de l'emploi très fréquent de la construction directe et de l'incidence relative, que le texte de Chavis est une traduction faite d'après le français? Une telle explication, tout en tenant compte de la syntaxe de l'arabe vulgaire, paraîtrait devoir s'imposer si la copie de Michel Sabbagh ne fournissait la preuve que les deux textes sont, au fond, identiques; et comme le manuscrit de Baghdâd, transcrit par Michel Sabbagh, porte la date de 1115 de l'hégire, c'est-à-dire de 1703 de notre ère, tandis que la traduction de Galland ne parut qu'en 1712, il y a lieu de croire que le moine syrien, de propos délibéré, a introduit dans sa copie ces locutions et inversions européennes afin d'imiter le style de Galland¹. A moins de supposer que Michel Sabbagh a copié et corrigé le texte de Chavis, hypothèse que semble exclure tout ce que nous savons des conditions de sa transcription et qui est contredite aussi par un grand nombre de passages d'un caractère incontestablement original, on n'hésitera pas à admettre, à part les modifications introduites par Chavis, l'authenticité des contes contenus dans ces manuscrits.

¹ Il se pourrait que le texte suivi par Chavis fût une traduction italienne.

Caussin de Perceval, tout en émettant une opinion erronée sur l'âge et l'origine du manuscrit de Galland, avait reconnu qu'il renferme un texte de tournure littéraire et élégante qui, dans certaines copies plus modernes, paraît avoir été altéré et abrégé¹. L'examen d'un plus grand nombre de manuscrits confirme cette observation et nous permet de la préciser en ce sens, que le texte abrégé dérive, non directement du texte de Galland, mais d'une rédaction parallèle. Et les différences que l'on constate entre les divers exemplaires ne concernent pas seulement la diction, mais aussi l'ordonnance et le contenu du recueil.

Les manuscrits des *Mille et une Nuits* actuellement connus se répartissent en trois groupes. Les uns, provenant des provinces musulmanes de l'Asie, ne renferment, à l'exception du manuscrit de Michel Sabbagh et de celui de Chavis, que la première partie de l'ouvrage : les copies, plus ou moins incomplètes, s'arrêtent presque toutes au milieu du texte et paraissent inachevées. Suivant leur étendue, ces exemplaires, sans être absolument uniformes, surtout en ce qui concerne la leçon du texte, contiennent, en général, les mêmes contes disposés dans le même ordre. Le second groupe, le plus nombreux, comprend les manuscrits d'origine égyptienne, de date récente, caractérisés par un style particulier et une narration plus condensée, par la nature et la disposition de leurs contes, par un grand nombre d'histoires et de fables, et par l'insertion, dans la première partie de l'ouvrage, du grand roman de chevalerie d'*Omar al-Námán*. Une troisième série de manuscrits, également, pour la plupart, de provenance égyptienne, diffèrent, quant à la distribution des contes, aussi bien entre eux que des deux autres groupes.

¹ Caussin de Perceval, *Les Mille et une nuits*, etc., t. VIII, *Préface*, p. vi et vii.

Au premier groupe appartiennent les manuscrits suivants :

Manuscrit de la Bibliothèque nationale, ancien fonds n^{os} 1506 à 1508 (manuscrit de Galland)¹.

Manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, n^o 782².

Manuscrit du docteur Patrick Russel³.

Manuscrit de la Bibliothèque nationale, supplément 1715 I et II⁴.

Manuscrit de la Bibliothèque de Christ Church College, à Oxford, n^o CCVII⁵.

Manuscrit 2699 de la Bibliothèque de l'India Office, à Londres⁶.

Manuscrit de sir William Jones⁷.

Manuscrit du British Museum, addit. 7404, fol. 1-140⁸.

Manuscrit de la Bibliothèque nationale, supplément 2522 et 2523⁹.

Manuscrit de la Bibliothèque nationale, supplément 1716¹⁰.

La rédaction moderne d'Égypte, dont les copies ont été multi-

¹ Voy. ci-dessus, p. 170 et suiv.

² Voy. Mai, *Script. Vet. Nova Collectio*, t. IV, p. 621, et ci-dessus, p. 172.

³ Voy. *Gentleman's Magazine*, vol. 69, part the first (febr. 1799), p. 91 à 93. J'ignore où se trouve actuellement ce manuscrit, qui avait été copié à Alep.

⁴ C'est une copie moderne, exécutée en Europe, peut-être par le moine syrien Chavis. Elle reproduit l'ordonnance du manuscrit de Michel Sabbagh, bien que la répartition des Nuits ne soit pas entièrement la même. Elle s'arrête au milieu de l'histoire de Goulнар de la mer (232^e Nuit). Le récit du troisième vieillard du conte du Marchand et du Génie manque, comme dans le manuscrit de Galland. La leçon du texte se rapproche également de ce dernier manuscrit.

⁵ G.-W. Kitchin, *Catal. cod. mss. qui in Biblioth. Aedis Christi adservantur*, p. 60.

⁶ O. Loth, *A Catalogue of the Arabic manuscripts in the Library of the India Office*, p. 243, n^o 842.

⁷ Deux Nuits, la 162^e et la 163^e, tirées

de ce manuscrit, ont été publiées par J. Richardson (*A grammar of the Arabic language*, London, 1801, p. 200, et suiv.). Le texte se rapproche de celui de Galland. J'ignore où se trouve ce manuscrit à présent.

⁸ *Catal. cod. man. or. qui in Museo Britann. asservantur*, pars II, p. 324; cf. *Asiatic Journal*, new series, t. XXX, p. 69, 177 et 275. Ce manuscrit vient de Rich. Les folios 141 et suiv. n'appartiennent pas au manuscrit primitif. Le premier feuillet, très moderne, a été ajouté après coup et donne un texte particulier, dont voici le commencement : *بسم الله... حكى والله اعلم : احاديث الامم سبحان... انه كان في بلاد الحزم ملكين اخيين من ام واحدة واب واحد وكلامهم يحكى في بلاد واقليم وكان الواحد اسمه شهر يار والثاني اسمه شاه زمان وكان في كل عام يزور الواحد للآخر وكان في كل عام يزور الذي زاره اخاه الا ان كان في سنة الواحدة الوبارة لشاه زمان اراد يزور اخاه كجاري العادة....*

⁹ Voy. ci-dessus, p. 201.

¹⁰ Voy. ci-dessus, p. 206.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

pliées depuis une centaine d'années et qui a été vulgarisée par les trois éditions de Bouîlaq et par celle de Calcutta¹, est représentée, dans les bibliothèques d'Europe, par une douzaine d'exemplaires, sans compter plusieurs textes plus ou moins incomplets.

La Bibliothèque nationale possède trois exemplaires complets (supplément arabe, nos 1717, 1718 et 1719); un exemplaire incomplet du deuxième volume (supplément arabe, nos 2198 à 2200); un autre, incomplet du quatrième volume (supplément arabe, nos 2519 à 2521); un volume dépareillé, contenant les Nuits 656 à 1001 (supplément arabe, n° 1721 III), et un manuscrit contenant les Nuits 284 à 327 (supplément arabe, n° 1720).

Deux exemplaires se trouvent au British Museum (Oriental mss. 1595 à 1598 et 2916 à 2919)²; un exemplaire dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge³; un exemplaire dans la Bibliothèque du Vatican⁴; un exemplaire complet et un volume dépareillé dans la Bibliothèque ducal de Gotha⁵; un exemplaire complet et un autre incomplet dans la Bibliothèque royale de Munich⁶; un fragment dans la bibliothèque de l'Académie orientale de Vienne⁷; un exemplaire dans la Bibliothèque impériale publique

¹ Cette dernière édition reproduit le texte d'un manuscrit rapporté d'Égypte par Salt (voy. R. Burton, *The book of the Thousand Nights and a Night*, t. X, p. 81, n. 1).

² Le second exemplaire est écrit de la même main que le manuscrit de la Bibliothèque nationale, supplément 1718.

³ Manuscrit Burckhardt 106 à 109. Je dois mes renseignements sur ce manuscrit à l'obligeance du savant bibliothécaire d'*University library*, M. Robertson-Smith. Il est décrit dans le catalogue de Preston (*Catalogus Bibliothecæ Burckhardtianæ cum appendice librorum aliorum orientalium in Bibliotheca Academiæ Cantabrigiæ assen-*

vatorum. Cantabr. 1852) qui n'est pas à ma disposition.

⁴ Nos 778 à 781. Voyez Mai, *Scriptorum Veterum Nova Collectio*, t. IV, p. 621.

⁵ Pertsch, *Die arab. Handschriften der herzogl. Biblioth. zu Gotha*, t. IV, p. 394 et 397.

⁶ Aumer, *Die arab. Handschriften der K. Hof- und Staatsbiblioth. in Muenchen*, p. 272. C'est le manuscrit qui avait appartenu à M. de Sacy (voy. Hammer, *Contes inédits des Mille et une Nuits*, trad. par Trébutien, t. I, préface, p. xxxix).

⁷ A. Krafft, *Die arab., pers. und türkischen Handschriften der K. K. Oriental. Academie zu Wien*, p. 47, n° CL.

de Saint-Petersbourg¹ et un autre à l'Institut des langues orientales de la même ville².

Les manuscrits de la même rédaction qui avaient appartenu à E.-D. Clarke, à C. Caussin de Perceval et à sir William Ouseley³, se trouvent peut-être aujourd'hui dans certaines collections particulières.

Tous ces exemplaires, transcrits au commencement de ce siècle ou vers la fin du siècle dernier, dérivent d'un seul et même texte original, dont la rédaction n'est peut-être pas de beaucoup antérieure; car, ainsi que je l'ai fait remarquer plus haut, à propos du manuscrit 1491 A, et comme on le peut conclure aussi de la composition analogue de la version turque du manuscrit 356, il est peu probable qu'il existât, en Égypte, un recueil complet des *Mille et une Nuits*, au xvii^e siècle, ou, s'il en existait, un tel assemblage de contes arbitrairement juxtaposés n'avait pas le caractère d'un corps d'ouvrage bien délimité.

Je pense donc que le texte arabe du ms. 1491 A de la Bibliothèque nationale et la version turque du ms. 356 représentent deux éditions d'origine égyptienne entreprises en vue de réaliser le chiffre de mille et une Nuits, constituées avec un fonds commun et des matériaux de diverse provenance, éditions dont la rédaction égyptienne moderne n'est qu'une transformation récente.

¹ Dorn, *Catal. des manuscrits et xylographes orient. de la Biblioth. imp. publique de Saint-Petersbourg*, p. 138. C'est le manuscrit qui avait appartenu à M. de Hammer (voy. Hammer, *l. c.*, *préface*, p. vi).

² Rosen, *Les manuscrits arabes de l'Institut des langues orientales*, p. 59. C'est l'exemplaire qui avait appartenu à M. d'Italinski (voy. Hammer, *loc. cit.*, *préface*, p. xxxviii).

³ Voy. Hammer, *l. c.*, *préface*, p. xxxviii; Burton, *l. c.*, t. X, p. 502; Caussin de Perceval, *Les Mille et une Nuits*, t. VIII, *préface*, p. xii; Ouseley, *Catalogue of several hundred ms. works in various languages*,

London, 1831, n° 577. — M. de Hammer (*l. c.*, p. xxxvii) mentionne un manuscrit, renfermant 200 Nuits, de la Bibliothèque impériale de Vienne. Ce manuscrit ne figure pas dans le catalogue de Flügel. D'ailleurs, l'énumération qui précède est, sans doute, encore incomplète. Elle ne comprend pas les exemplaires ou fragments des *Mille et une Nuits*, conservés dans certaines bibliothèques, sur lesquels je n'ai pas de renseignements. Quant aux recueils arbitrairement composés de contes tirés des *Mille et une Nuits* et rattachés à d'autres contes, ils ne pouvaient figurer dans cette liste.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

A la même catégorie que ces derniers textes appartiennent certaines parties du manuscrit publié par Habicht¹ qui se compose de dix volumes et qui est daté de l'an 1144 de l'hégire². Quelques récits des deux premiers volumes paraissent avoir été copiés sur un exemplaire venu d'Orient. Les volumes III à IX, non divisés en Nuits, renferment des contes qui, au moment de leur transcription, n'avaient pas encore été incorporés dans le recueil des *Mille et une Nuits*³. Le dixième volume contient, sous les rubriques des Nuits 885 à 1001, les contes de *Schâdbakht*⁴, de *Rokn al-Dîn Bîbars*, des *Sept Vizirs* et quelques autres, ainsi qu'une conclusion de l'ouvrage assez développée.

Il y a lieu de rapprocher de ce dernier volume un manuscrit de la Bibliothèque nationale, coté 1721 II du supplément arabe, qui est désigné comme étant le sixième volume d'un exemplaire des *Mille et une Nuits*. C'est un manuscrit d'origine égyptienne, écrit au xvii^e siècle ou au commencement du xviii^e. Il renferme une série de fables et d'historiettes (Nuits 823 à 836), l'histoire de *Schâdbakht*⁵ (Nuits 837 à 892) et l'histoire de *Rokn al-Dîn Bîbars* (Nuits 893 à 909). La rubrique de la 909^e Nuit est immédiatement suivie de la rubrique de la 1000^e Nuit⁶. La conclusion est la même que celle du manuscrit de Habicht.

¹ Ce manuscrit, que Habicht avait reçu de Tunis, se trouve actuellement dans la bibliothèque de l'Université de Breslau. Le texte de l'édition n'est pas entièrement conforme au manuscrit. Une notable partie provient de la rédaction moderne d'Égypte (voy. les *préfaces* des tomes I, III, IX, X et XI).

² Je ne suis pas certain, cependant, que tous les volumes soient de la même main et de la même époque.

³ Entre autres, l'histoire de Saïf Dsou'l Yazan, qui, à ma connaissance du moins, n'a jamais figuré dans aucun recueil des *Mille et une Nuits*.

⁴ Cette forme du nom, que donnent quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale, me paraît plus correcte que celle de *Schâlbakht* du manuscrit de Habicht.

⁵ Une autre copie de l'histoire de *Schâdbakht* se trouve dans le manuscrit du supplément arabe n° 1721, inexactement désigné, dans le Catalogue, comme un volume des *Mille et une Nuits*. Le premier feuillet du manuscrit manque.

⁶ Dans ce manuscrit, chaque Nuit commence régulièrement par cette phrase : *فما كانت الليلة القابلة اوى الملك شاهربار الاكبر هو وزوجته شهرا زاد الى الغرائش وطاب لهم البسط*

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, coté 1721 IV du supplément arabe et renfermant les 210 premières Nuits, manuscrit du commencement du XVIII^e siècle, rapporté également d'Égypte, présente par la disposition des contes, sinon par la leçon très particulière du texte¹, une certaine analogie avec le manuscrit de Habicht. On y trouve, à la suite de l'histoire du Barbier et de ses frères, celle de *Noûr al-Dîn 'Alî et d'Anîs al-Djalîs* (Nuits 169-175), puis l'histoire de *Zâdbakht* (Nuits 176 à 198) et celle de *Sindbad le Marin* (Nuits 199 à 210). Une autre singularité de cette rédaction est le récit du troisième vieillard du conte *du Pêcheur et du Génie* qui est entièrement différent de celui qu'on lit dans les autres textes².

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Le volume des *Mille et une Nuits* rapporté de l'Inde par James Anderson³ diffère, quant à son texte, d'une façon notable de toutes les autres rédactions. Mais nous n'en connaissons que le fragment publié par J. Scott, c'est-à-dire le commencement de l'ouvrage⁴, sur lequel

والهراش فلما فرغنا من لذة الوصال ونيل الاتصال
تلمحت اختاه دنيا زاد من تحت السرير وقالت
لها بالله عليك بما اختاه ان كنتي غير نائمة...
Je relève ce fait pour faire remarquer
que, dans la version turque du ms. 356,
les Nuits commencent souvent par une
phrase analogue.

¹ Voici le commencement : **حكى والله**
اعلم بغيبه واحكم فيها مضى وتقدم وسلف من
احاديث الامم انه كان في ملك بنى ساسان في
جزيرة الهند ملكين اخوين من ام واب وكان اسم
الكبير شاهريار واسم الصغير شاه زمان وكان يملك
الصغير بلاد سمرقند والكبير بصين الصين الاعلا
ولم يزالوا مستغربين على هذا الحال مدة عشر سنين
قال الراوى وكان السبب في تولية الملك شاهريار
الاكبر ببلاد الصين الاعلا حديث عجيب وامر مطرب
عجيب وذلك ان ابوها كان يغزوا ملكها في كل
عام ويجرى بينهما الحرب والصدام فانفق ان ابوها
اراد المسير اليه على جارى عادته فخرج اليه
بعسكره وابطاله وجنوده فلما خرج في تلك المرة الى
القتال احضر اولاده الاثنين وقال لهم اعلموا ان

للحرب بحال تارة لك وتارة عليك وانا سايمر الى
للحرب والقتال ولا ادري ما يحدث في من الاحوال
ومن يكون الغالب والمغلوب والطالب والمطلوب
والى وليت ولدى شاه زمان مدينة سمرقند وانت يا
شاهريار تسير معى الى الغزو والقتال.....

² Dans la version turque, le récit du
troisième vieillard est également différent.
Ce n'est pas le même que celui de ce ma-
nuscrit.

³ Voy. la description et les extraits
qu'en a publiés John Scott dans les *Orien-
tal Collections* de sir W. Ouseley, t. I,
p. 245 et suiv.; t. II, p. 34 et suiv., 160
et suiv., 228 et suiv. J'ignore où se trouve
ce manuscrit à présent.

⁴ M. de Sacy (*Journal des savants*, 1817,
p. 679 et suiv.) s'est trompé en croyant
que les extraits publiés dans les *Oriental
Collections* étaient tirés du manuscrit de
Wortley-Montague, dont je vais parler
tout à l'heure.

les scribes ont spécialement exercé leur fantaisie. En ce qui concerne le conte de *Sindbád* et celui du *Laboureur et de la chair volante*, intercalés entre l'histoire des *Trois Dames de Baghdád* et celle de *Qamar al-Zamán*, comme ils ne sont pas divisés en Nuits et que, par conséquent, ils ne figurent pas, dans le manuscrit, au même titre que les autres, je pense qu'on n'entendait pas les donner comme faisant partie intégrante du recueil¹.

Les deux volumes publiés à Calcutta, en 1814 et 1818, par le schäikh Aḥmad al-Schîrwânî al-Yamani, renferment les 200 premières Nuits. Entre l'histoire de *Noûr al-Dîn 'Alî* et celle du *Petit Bossu*, on lit l'histoire d'*Ishâq de Mossoul*, de *Khadidja et du calife Ma'mouïn*, et à la suite de l'histoire de *Noûr al-Dîn et d'Ants al-Djalîs*, un conte sur les ruses des femmes, puis l'histoire, non divisée en Nuits, de *Sindbád le Marin*. Le texte de cette édition, à en juger d'après quelques passages que j'ai pu comparer, a été imprimé à l'aide du manuscrit des *Mille et une Nuits* conservé aujourd'hui dans la bibliothèque de l'*India Office*, à Londres, ou d'un manuscrit analogue. Comme le manuscrit de l'*India Office* est conforme, en ce qui concerne la distribution des contes, à la rédaction orientale, on peut croire que les contes ci-dessus désignés, placés dans le texte imprimé à la fin du premier et du second volume, ont été insérés par l'éditeur.

Le manuscrit qui, successivement, avait appartenu à Wortley-Montague, à White et à Jonathan Scott, et dont ce dernier a fait connaître le contenu dans les *Oriental Collections* de Sir W. Ouseley², est conservé aujourd'hui à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford³. Composé primitivement de huit volumes, dont le troisième s'est perdu, et écrit,

¹ Voy. W.F. Kirby, dans *The Thousand Nights and a Night* de Sir R.F. Burton, t. X, p. 491.

² Tome II, p. 25 et suiv. Dans le même recueil (même tome, p. 348 et suiv.), J. Scott a publié, d'après ce manuscrit, le texte des Nuits 483 à 489, c'est-à-dire l'histoire des *Amants de la tribu d'Odsra*

qui, malgré un certain nombre de variantes, s'accorde avec la rédaction égyptienne. (Voyez aussi *The Arabian Nights Entertainments*, by Jonathan Scott, London, 1811, t. IV, p. 453 et suiv.)

³ Voy. Nicoll et Pusey, *Catal. Cod. Manuscr. Orient. Biblioth. Bodl.*, pars II, p. 145 et suiv.

paraît-il, à l'exception du premier volume, par un seul et même copiste, en 1177 et 1178 de l'hégire, cet exemplaire des *Mille et une Nuits* occupe une place à part, par la nature de ses contes et leur distribution. Son origine est incertaine et la raison de cet arrangement particulier nous échappe. Le manuscrit devra être examiné avec soin avant qu'il soit possible de décider s'il présente l'œuvre individuelle d'un scribe qui, lui-même, aurait recueilli les contes suivant sa fantaisie, ou une rédaction ayant l'autorité d'une tradition plus ou moins ancienne.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS

En distinguant, dans l'ensemble des manuscrits des *Mille et une Nuits*, deux séries principales, une rédaction orientale et une rédaction égyptienne, je ne considère, naturellement, que les textes tels qu'ils nous sont parvenus. Tout autre est la question de savoir quelle était la forme primitive du recueil et à quelle époque et avec quels éléments il a été composé. Cette question, qui d'ailleurs n'est pas de mon sujet, a été discutée par divers savants, Jonathan Scott, Caussin de Perceval, M. de Sacy, M. de Hammer, G. de Schlegel, Loiseleur-Deslongchamps, Lane et d'autres¹. Elle vient d'être traitée de nouveau, dans l'Essai qui termine la magistrale traduction des *Mille et une Nuits* de Sir Richard Burton et dans un savant mémoire de M. de Goeje inséré dans la revue hollandaise *De Gids*².

¹ Aux arguments déjà présentés j'ajouterai celui-ci : Le conte du Taureau et de l'Âne, du Marchand et de sa Femme et du Coq et du Chien, qui figure déjà dans le Râmâyana (voy. *Journ. as.*, 1836, t. I, p. 579), se trouve reproduit dans la paraphrase hébraïque du livre de Barlaam et Joasaph. Cette paraphrase est du XIII^e siècle. Bien que l'âge des éléments du recueil des *Mille et une Nuits* soit indépendant de celui de l'ensemble, il faut remarquer cependant que ce conte fait partie du cadre ou récit principal de l'ouvrage arabe.

² *De Gids*, 1886. Dans ce mémoire, le savant professeur de Leyde signale les très curieuses analogies qui existent entre le récit principal des *Mille et une Nuits* et la légende du livre d'Esther. — Je puis encore mentionner, grâce à l'extrême obligeance de l'auteur, qui a bien voulu m'en communiquer les épreuves, un travail sur le même sujet, par M. Aug. Müller, professeur à Königsberg, destiné à l'un des prochains cahiers des *Beiträge für die Kunde der indo-germanischen Sprachen*, publiés par M. Bezzenberger.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Plusieurs de ces savants, se fondant sur le fait que certains manuscrits ne renferment que les 280 premières Nuits, ont pensé que la rédaction primitive n'avait pas dépassé ce chiffre. La conclusion, cependant, ne me semble pas absolument péremptoire; car on peut expliquer l'état d'imperfection de ces exemplaires par leur dérivation commune d'un original également incomplet. Il n'est pas exact, d'ailleurs, que les divergences des différents manuscrits, ainsi qu'on l'a prétendu, ne commencent qu'à partir de cet endroit, et il serait difficile de prouver que les contes de la première partie de l'ouvrage sont plus anciens que les autres.

Quoi qu'il en soit, il faut bien convenir que le texte complet, aussi bien celui de la rédaction égyptienne que celui du manuscrit de Michel Sabbagh, n'a reçu sa forme actuelle qu'à une époque assez récente. Le grand roman de chevalerie d'*Omar al-Namán*, inséré dans l'un et dans l'autre, en vue sans doute de compléter le nombre des Nuits, montre aussi qu'il existe, entre les deux rédactions, certains rapports de dépendance ou d'imitation. Mais en ce qui concerne spécialement l'origine des contes qui composent ce vaste recueil, en appréciant les détails des fictions, les descriptions, les mœurs et le langage, il faut toujours se rappeler que lesdits contes se transforment journellement dans la bouche des narrateurs et sous la plume des scribes.

Zotenberg, 1987L, 167-235

APPENDICE.

A

Je reproduis ci-après, d'après le Journal de Galland, deux des plus jolis contes que l'illustre orientaliste avait recueillis de la bouche du Maronite Hannâ. Le premier est encore inédit, Galland n'ayant pas jugé à propos de le comprendre dans son recueil de Contes arabes. Quant à l'histoire des *Deux Sœurs jalouses de leur cadette*, je l'ai choisie afin que, en rapprochant ce texte de la rédaction imprimée, le lecteur puisse se rendre compte, par un exemple, de la manière de procéder de l'auteur français. J'ai conservé l'orthographe un peu irrégulière du manuscrit.

[Journal de Galland, ms. français n° 15277, p. 120 à 131.]

« Un Sultan de Samarcande, qui estoit desja dans une grande vieillesse, appela trois princes, ses fils, et, en leur marquant qu'il estoit bien aise de leur faire connoistre combien il les chérissoit, il leur dit qu'il leur laissoit le choix de ce qu'ils pourroient désirer le plus selon leur inclination; qu'ils n'avoient qu'à parler, et qu'ils estoient (qu'il estoit) prest de le leur accorder, avec ceste condition néanmoins qu'il contenteroit l'aisné le premier, et qu'il viendroit aux deux cadets chacun selon son rang. L'aisné, qui s'appelloit Rostam, pria le Sultan de vouloir bien lui faire bastir un cabinet couvert de tous les costés alternativement de briques d'or et d'argent. Dès le mesme jour les ordres furent donnés. La couverture du cabinet n'estoit pas encore achevée, il n'y avoit mesme encore aucun meuble, que le prince Rostam demanda la permission au Sultan son père d'y aller coucher. Le

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

Sultan l'en dissuada en lui disant qu'il falloit auparavant faire...¹, etc.; mais le prince estoit dans une impatience si grande qu'il y fit porter son lit et qu'il y coucha. Dans le tems qu'il lisoit l'Alcoran environ sur la minuit, le plancher s'entrouvrit, et il vit sortir de dessous terre un Génie fort hideux, etc., nommé Morhagian : Tu es Prince, dit-il, mais quand mesme tu serois Sultan, je ne me vangerois pas moins de la hardiesse de l'entre[...] etc. de ce cabinet, qui l'a basti précisément au-dessus du Palais de ma fille aînée. En mesme tems, en faisant un tour dans le cabinet et en frapant les murs du cabinet, tout le cabinet fut réduit en poussière si fine que le vent l'emporta et qu'il n'en resta aucun vestige. Le prince prit son sabre et poursuivit le Génie. Le Génie prit la fuite jusqu'à un puits, dans lequel il se jetta, etc. Le prince parut le lendemain devant le prince (le Sultan) avec une confusion d'autant plus grande, etc. [Le second prince], qui s'appelloit Gaiath eddin, demanda au Sultan de lui faire bastir un cabinet qui ne fût que d'os de poissons. Le Sultan le fit bastir avec grande despense. Le prince Gaiath eddin n'eust pas la patience qu'il fut entièrement achevé, non plus que le prince Rostam. Il y alla coucher, malgré le Sultan, avec le sabre près de lui. Le Génie Morhagian lui apparut aussi, sur la minuit, qui lui fit le mesme compliment en lui disant que le cabinet estoit basti au-dessus [de] celui de sa seconde fille. Il le réduit en poussière; le prince Gaiath eddin le poursuit, le sabre à la main, jusqu'au puits, où il se sauve. Il voit le Sultan son père, le lendemain, etc.

« Le troisième prince, appelé Badi alzaman, obtint du Sultan son père qu'il lui fist bastir un cabinet tout de crystal de roche. Il alla y coucher qu'il n'estoit pas encore entièrement achevé, mais sans en rien dire au Sultan, bien résolu de voir si Morhagian en useroit de mesme², etc. Morhagian, arrivé sur la minuit, lui dit que son cabinet estoit basti au-dessus du Palais de sa troisième fille. Il détruit le cabinet. Badi alzaman prend son sabre, Morhagian prend la fuite.

¹ Mot que je ne puis déchiffrer (un Corban, un Corbari?). Le mot « etc. », ici comme toujours dans la suite, se trouve ainsi dans le manuscrit. — ² Lecture incertaine.

Le prince le blesse trois fois avant qu'il arrive au puits, où il ne lais[se] pas de se sauver. Le prince Badi alzaman ne vit pas le Sultan, mais les princes ses deux frères, et il les excite à aller chercher le Génie jusques dans le puits. Il meine les deux frères; l'ainé y descend lié d'une corde, mais quand il est à un certain endroit, il crie et il se fait retirer en haut, et il s'excuse sur une chaleur brûlante, etc. Il arrive la mesme chose au prince Gaiath eddin, qui se fait retirer aussi en criant. Le prince Badi alzaman se fait descendre aussi, mais après avoir recommandé qu'on ne laissast pas de le descendre tousjours nonobstant ses cris. On le descend. Il crie, et l'on continue jusqu'à ce qu'il arrive au fond du puits, où il se deslia en faisant connoistre aux princes ses frères que l'air y estoit fort empesée. Il trouve une porte ouverte; il va entre deux murs assez loin, et au bout il trouve une porte d'or¹; il l'ouvre et il voit un Palais très magnifique. Il entre, il le parcourt, il voit la cuisine, l'office où tout estoit garni et rempli de provisions, etc. Il voit les appartemens et il entre dans un, garni de sofas, de sièges, etc. Curieux de voir qui y demeuroit, il se cache. Peu de tems après, il voit fondre une volée de pigeons sur le bord d'un bassin d'eau qui estoit au milieu de la cour. Les pigeons se plonge[nt] dans l'eau et il en sorti[t] des femmes qui se mettent aussitost à s'occuper chacune à son ouvrage particulier; l'une va à l'office, une autre à la cuisine, une autre balaie, etc. On prépare le repas, etc. Quelque tems après, Badi alzaman voit venir une autre volée de dix pigeons de différentes couleur[s], avec un onzième qui estoit tout blanc, et qui se posèrent aussi sur le bord du bassin. Ces dix s'y plongèrent et il en sorti[t] dix femme[s] plus belles que les autres et mieux habillées. Elles prennent le dixième (*sic*) pigeon et elles le plongent dans un autre bassin plus petit qui estoient (estoit) . . .² rose, et elle devient une femme d'une très grande beauté. C'estoit l'ainée des filles du Génie qui s'appeloit Fattane. Deux des femmes la prirent par dessous les espales et la conduisire[nt] jusqu'à sa chambre suivie des

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

¹ Lecture incertaine. — ² Mot illisible.

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUTTS.

autres. Elle s'assit sur un petit sofa élevé¹, et ses femmes se mirent partie à dr[oite], partie à gauche et prirent chacune leur travail. Le prince Badi alzaman avoit laissé tomber son mouchoir. Une des femme[s] de service s'en aperçut, l'amassa (?), et en regardant elle l'aperçoit. Elle en est effraïée et elle en avertit Fettane. Fettane envoie de ses femmes pour voir. Le prince paroît et se présente devant Fettane, qui voit un prince jeune et lui fait un grand accueil, etc., le fait asseoir près d'elle, et elle demande ce qui l'amène. Il s'explique depuis le commencement jusqu'à la fin et demande où il trouvera le Génie, dont il veut prendre vengeance. Fettane sousrit et elle lui dit de laisser là ce discours, et de songer seulement à se resjouir dans une si bonne compagnie. On sert à table et elle le fait asseoir près d'elle; on joue des instrumens, on se couche. De jour en jour Fettane retient le prince. Le 40^e, il veut absolument sçavoir où il trouvera Morhagian. La princesse lui avoue que c'est son père, lui repr[ésente] quelle est sa force, etc. Mais elle lui dit qu'elle ne peut pas lui enseigne[r] où il pourroit le trouver, mais que sa seconde sœur le lui diroit. Elle le fait conduire à son Palais, après lui avoir donné un billet, par une porte de communication, et présenter par une de ses femmes. Il fut introduit; il présenta le billet et il fut parfaitement bien reçu. Il la trouve plus jeune et plus belle que la première Fée. Il la supplie de lui enseigner où il trouvera le Génie. Elle éloigne ce discours, elle le régale, elle le met sur d'autres entretiens (?) et elle le retient pendant quarante jours. Le 40^e jour elle s'excuse, elle l'envoie à [sa] sœur cadette, autre Fée plus belle, et elle lui donne un billet. Il est reçu et accueilli avec joie. Elle le remet à lui enseigner la demeure de Morhagian, et elle le retient aussi quarante jours. Le 40^e jour, elle le dissuade; il la presse. Elle lui fait entendre que Morhagian le prendra d'une main par la teste, et de l'autre par les pieds et qu'il le mettra en deux pièces par le milieu. Cela ne le rebute pas. Il (Elle) lui dit l'endroit où il le trouvera, à sçavoir dans un lieu haut, long et large

¹ Manuscrit : et élevé.

proportionné à sa hauteur. Le prince va, se fait voir et, le sabre à la main, il s'élançe sur lui. Morhagian estend sa main, le prend par la teste, et de l'autre par les pieds, le met en deux pièces avec assez peu d'effort et le jette par une fenestre qui donnoit sur un jardin. Deux des femmes, envoieez exprès, prirent chascune une pièce du corps du prince et l'apportèrent à leur maîtresse, qui les rassembla, les cousist et redonna la vie au prince en appliquant de l'eau sur la couture. Elle demande au prince d'où il vient, il lui semble qu'il vient de dormir; elle le fait ressouvenir, etc. Cela ne l'empesche pas de vouloir tuer le Génie absolument. Elle veut (?) le prier de manger. La Fée représente que c'est son père, qu'il n'a pas son sabre : Faites comme il vous plaira, lui dit le prince; il faut qu'il meure de ma main, etc. La prince[sse], après l'avoir engagé par serment à la prendre pour son espouse, lui enseigne de quelle manière il osterà la vie au Génie. Elle lui dit qu'il ne doit pas espérer de le tuer vif. — S'il dort, dit-elle, vous le pourrez, et vous l'entendrez ronfler; il aura mesme les yeux ouverts, marque qu'il dormira d'un sommeil très profond. Comme il occupe toute la chambre, marchez sur lui et allez prendre son sabre qui est pendu au-dessus de sa teste et frapez-le sur le cou. Il ne sera pas mort de ce coup. En se réveillant, il vous dira de fraper un second. Gardez-vous bien de le faire, etc. Badi alzaman retourne à la chambre de Morhagian. Il ronfloit si fort que tout trembloit autour de lui. Le prince entra, non sans trembler en marchant sur lui; il prend le sabre et en donne un grand coup sur le cou. Morhagian s'éveille; voit son assassin qu'il reconnoît. Il maudit la Fée, sa fille. Achève-moi, dit-il au prince. Le Prince dit qu'il suffisoit de ce qu'il venoit de faire. Il le laisse; et Morhagian meurt. Le prince, en se retirant avec le sabre de Morhagian qui devoit lui servir en d'autres rencontres, apperçoit un cheval d'une grande beauté dans [une] écurie superbe, etc. Il retourne chez la Fée à qui il raconte ce qu'il venoit de faire: Il lui marque le désir qu'il auroit d'em-mener le cheval, et il voit la difficulté de l'exécution : Cela n'est pas si difficile, dit-elle. Allez, dit-elle, coupez-lui du poil de la queue et gardez-le; dans l'occasion qu'il vous sera nécessaire, vous bruslerez

quelques brins de ce poil, et il sera aussitost à vous, etc. Les trois Fées s'assemble[nt], le prince s'engage à faire en sorte que les deux princes ses frères épouseront les deux autres sœurs, etc. Chasque Fée réduit son Palais en une seule balle de peu de grosseur, et elles donnent la balle au prince. Le prince avec les trois Fées viennent (*sic*) à l'endroit où le puits donnoit. Le Sultan son père l'avoit cru mort et il en avoit pris le deuil. Les deux princes ses frères estoient venus souvent au puits; ils s'y trouvèrent en ce moment. Il se fit entendre, raconte ce qu'il avoit fait et marque qu'il amenoit les trois Fées. Il demande une corde, il attache la Fée l'ainée, et en disant : tirez, prince Rostam, dit-il, je vous envoie vostre bonne fortune. La corde revient, et il fait la mesme chose de la seconde Fée : Gaiath eddin, mon frère, tirez, voilà aussi vostre bonne fortune. La troisième Fée, que Badi alzaman devoit épouser, vouloit que le prince se fit tirer le premier. Elle lui en dit la raison. Il éloigna ce soupçon, etc. Dès qu'elle fut à hauteur pour estre vue, les deux princes commencèrent à se disputer ensemble à qui l'auroit. La Fée, en s'adressant à Badi alzaman : Prince, ne l'avois-je pas bien prédit ? Il fallut que les princes s'en remissent à ce que le Sultan en décideroit. Quand la troisième Fée eust esté tirée hors du puits, les trois Fées se joignirent pour les obliger à tirer leur cadet, etc. Ils les obligèrent de les suivre. Pendant qu'ils emmenoient la plus jeune, les deux autres demandèrent la permission de dire adieu au prince Badi alzaman. Elles lui crièrent du haut du puits : Prince, aiez patience jusqu'à vendredi : vous verrez passer six bœufs, trois rouges et trois noirs. Montez sur un des rouges, il vous amènera sur la terre. Gardez-vous bien de monter sur un noir; il vous transporterait dans un autre monde sous la terre *par sept fois*. Les princes emmenèrent les trois Fées. Le vendredi, trois jours après, les six bœufs paroissent. Le prince veut monter sur un rouge. Un noir l'en empesche, et il est contraint de monter sur ce noir, qui le transporte, en pénétrant la terre, dans une autre terre, où il s'arreste près d'une grande ville. Il entre dans la ville et il se loge chez une vieille femme à qui il donne [une] pièce d'or pour se faire préparer à manger comme fort

affamé. Après avoir bien mangé, il demande à boire. Il faut que vous ne soiez pas du pays, etc. Elle lui apporta une esponge, en lui disant qu'elle n'avait pas d'autre eau. Elle lui dit qu'une source fort abondante estoit arrestée par un animal, à qui on exposoit une fille à dévorer chasque vendredi; que ce jour-là la princesse, fille du Sultan, seroit exposée et que, pendant que l'animal la dévoreroit en sortant de son trou, il sortiroit de l'eau jusqu'à un autre vendredi, et que chascun s'en pourvoiroit. Et elle dit que la princesse estoit desja exposée. Il demanda à la vieille de lui enseigner l'endroit. Elle a peur; elle eust mesme de la peine à sortir de chez elle, pour monstrier par où il devoit tourner. Il sort hors de la ville et il s'avance. La princesse lui fait signe de loin de ne pas approcher, et plus il appr[oc]he, etc. Il lui dit de ne pas craindre. Il s'endort, assis près d'elle, en attendant, après l'avoir priée de l'esveiller dès, etc. Au moment que l'animal paroît, une larme de la princesse tombe sur le visage du prince, qui s'éveille. Il voit l'animal qui. . . .¹ Il le tue avec le sabre de Morhagian, et l'eau coule en abondance. La princesse remercie son libérateur et le prie de la ramener au Sultan son père, qui lui en marquera sa reconnoissance. Il s'en excuse. La princesse le marque du sang de l'animal sur l'épaule, sans qu'il s'en apperçoive. La princesse rentre dans la ville, et elle est reconduite au Palais. Elle raconte au Sultan, etc. Elle dit ce qu'elle a fait. Le Sultan commande sous peine de la vie que tout ce qu'il y avoit d'hommes dans la ville viennent passer devant lui et devant la princesse. Badi alzaman, qui s'estoit caché dans un khan, est contraint de venir. La princesse le reconnoît et elle jette une pomme pour marquer que c'estoit lui. On le prend, on l'ameine devant le Sultan, etc. Le Sultan lui demande ce qu'il peut faire pour son service. Le prince hésite. Il lui demande enfin de lui enseigner le moien de retourner sur l'autre terre d'où il est venu. Le Sultan l'eust fait brusler, etc., comme hérétique, etc. Il le traite de fou et il le chasse ignominieusement. Il va sans sçavoir où il alloit. En approchant d'une montagne

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

¹ Quelques mots que je ne puis déchiffrer.

toute de rochers, il voit un gros serpent qui se levoit pour aller manger de petits Rokhs. Il tue le serpent du sabre de Morhagian. Le père et la mère du Rokh [surviennent] dans le tems qu'il venoit de faire ceste exécution; ils lui proposent de demander ce qu'il voudra. Après avoir hésité, il demande le chemin pour retourner à la terre supérieure. Le masle lui dit de [préparer] dix quartiers de mouton, de les prendre avec soi et de monter sur son dos, en l'avertissant de lui donner de ceste viande toutes les fois qu'il tourneroit la teste dans le chemin, ou d'un costé ou de l'autre, etc. Le prince monte sur le [dos] du Rokh, le Rokh frape du pied, la terre s'ouvre continuellement par où il se présente. Il arrive au-dessous du puits, où le Rokh tourne la teste. Il ne restoit plus de viande. Le prince se coupe le gros de la jambe et il le lui donne. Le Rokh arrive au haut du puits. Le prince met pied à terre. Le Rokh s'apperçoit, etc. Le prince lui dit, etc. Il revomit le gros de la jambe, il l'applique à la place, il se reprend, et le prince est guéri sur le champ. Le prince, en s'éloignant du puits, rencontre un paysan, change d'habit avec lui, retient le sabre, les trois bales et le poil du cheval. Il rentre dans la ville et se loge chez un tailleur, qui le retire (*sic*). Le prince, insensiblement, se fait considérer en faisant voir qu'il sçavoit coudre, etc. On fait des préparatifs pour les nopces du Prince Rostam. Les habits de la Fée se font chez le tailleur. Rostam (Badi alzaman), qui couchoit dans la boutique, tire d'une des trois bales des habits pareils à ceux que l'on avoit bien avancez, et il les met à la place des autres, etc. Le tailleur surpris veut le mener avec lui pour faire avoir le présent. Il le refuse, etc. S'excuse sur ce qu'il est le dernier venu, etc. Les Fées prennent un bon augure en voiant ces habits. La noce se fait, et l'on fait un jeu de Giret (tournoi), etc. Grande assemblée; on ferme les boutiques; le tailleur veut emmener le prince au spectacle; il s'en excuse, etc. Cependant il sort et, dans un quartier écarté, il fait du feu avec un fusil, il brûle un peu du poil du cheval. Le cheval paroît. Il lui dit de lui apporter un habillement complet tout rouge, qu'il vienne aussi avec la mesme couleur, housse, pierreries, etc., avec une canne de mesme couleur. Cela s'exécute. Il va se présenter dans la place, etc.

Il se fait admirer, etc. A la fin, il coupe la teste au prince Rostam. Des cavaliers le poursuivent. Ils le perdent de vue. Il revient habillé comme auparavant avant l'arrivée du tailleur, qui lui raconte ce qui s'estoit passé. Il dissimule. Grand deuil à la cour. Trois mois après, autres préparatifs d'habits pour les nopces du second prince. Les Fées se confirment en voiant les habits. Autres jeux de canne le jour des nopces. Le [prince] Badi alzeman s'y présente sur le cheval métis blanc, habillé de blanc, perles et pierrerie[s] la branche (?). Il se fait admirer comme la première fois. Il pénètre jusqu'au milieu d'un gros de cavalerie de huit cents hommes et tue Gaiath eddin. On su[r]vient, il se laisse prendre. Il est mené devant le Sultan. *Un frère qui a esté exposé à mourir par des frères peut bien les tuer.* Il est reconnu. Il épouse la troisième. Les deux [autres] sont mariées à des princes parens du Sultan. »

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

[HISTOIRE DES DEUX SŒURS JALOUSES DE LEUR CADETTE.]

[Journal de Galland, ms. français 15277, p. 131 à 138.]

« Un sultan de Perse, nommé Khosrou Schah, n'estoit encore que prince, qu'il se plaisoit fort aux aventures nocturnes, et c'est pour cela qu'il se déguisoit souvent pour mieux réussir à satisfaire son inclination. Il n'eust pas plutôt succédé au Sultan son père, qui mourut dans une très grande vieillesse, qu'il n'eust pas de peine à se faire un devoir¹. Un soir qu'il marchoit déguisé par une rue (?), en passant dans une rue, du bruit qu'il entendit l'obligea de s'arrester devant une porte. Comme il vit de la lumière par une porte, il vit trois filles assises sur un sofa qui parloient assez haut pour estre entendue[s]. Il presta l'oreille et il entendit que la plus âgée disoit : Puisque nous

¹ Sic; les derniers mots, par inadvertance, sont répétés.

sommes sur le sujet des souhaits, le mien seroit d'estre mariée avec le boulanger du Sultan, pour manger de ce pain qu'on appelle pain du Sultan, etc. La seconde sœur dit : Et moi, mon souhait seroit d'estre femme du chef de cuisine du Sultan; je mangerois d'excellens ragouts. La cadette, qui estoit d'une grande beauté et qui avoit beaucoup d'esprit, dit : Pour moi, je souhaiterois d'estre l'épouse du Sultan; je lui donnerois un prince qui auroit des cheveux d'or d'un costé, et d'argent de l'autre, dont les larmes seroi[en]t des perles et qui ne riroit pas une fois sans faire éclore les boutons de roses. Le Sultan Khosrou Schah ordonna à son grand visir de bien remarquer la maison et de lui amener les trois sœurs le lendemain. Le grand visir les amena; les trois sœurs, interrogées, furent longtems à s'excuser. Elles répétèrent la mesme chose. Le Sultan maria l'ainnée au boulanger, le chef de la cuisine à la seconde et épousa la cadette le mesme jour, non sans une grande jalousie des deux autres sœurs. La Sultane devint grosse, et quand elle fust preste d'accoucher, le Sultan voulut lui donner une sage-femme. Les deux sœurs s'offrirent et elles le supplièrent de ne les pas priver de rendre service à la Reine leur sœur, et la Reine qui ne se méfioit pas le souhaitoit elle-mesme. Elle accouche d'un prince; les deux sœurs l'envelopent de langes, le mettent dans un panier et l'exposent sur un canal d'eau coulante du costé du jardin, et cependant elles produisent un petit chien, comme si la Reine en eust accouché. Le Sultan, en colère, veut chastier la Sultane. Le grand visir et les autres min[istres] l'en destournent. L'enfant dans le panier fut trouvé par l'Intendant des jardins du Sultan qui n'avoit pas d'enfans. Il l'enleva et il le fit nourrir, dans la pensée que quelque femme de la Reine ou des favorites du Sultan l'avoit ainsi exposé. La Sultane accouche d'un second fils. Les deux sœurs jalouses supposent un chat et exposent le petit prince comme l'ainé. L'Intendant des jardins le trouve et le fait élever comme le premier. Colère du Sultan, qui s'appaise. La Sultane accouche d'une princesse. Ses sœurs supposent une mole informe et exposent la princesse comme les deux princes. Elle est délivrée comme eux par l'Intendant qui la

fait élever avec ses frères. Le Sultan vouloit faire mourir la Sultane; il est appaisé et il se contente de lui faire bastir une petite (*sic*) réduit de charpente près de la mosquée et il l'y fait enfermer, avec ordre à tous ceux qui passeroient pour entrer dans la mosquée de lui cracher au visage, sous peine du mesme chastiment. La chose est exécutée au grand contentement des deux sœurs jalouses. L'Intendant des jardins fait élever ensemble les deux princes et la princes[se] comme ses enfans, qui le reconnoissent comme leur père, et leur donne des maître[s] pour leur apprendre à lire, à écrire, les sciences, et en mesme tems à la princesse, etc. Il donne d'autres maîtres aux princes pour les exercices du corps. La princesse apprend mesme à monter à cheval avec eux et à lancer la canne; elle apprend aussi à jouer toutes sortes d'instruments. L'Intendant des jardins, qui les aimoit, etc., leur fit bastir une maison magnifique à quelque distance de la ville où il fit sa demeure avec eux, afin qu'elle fût achevée et meublée. Il meurt et les princes demeurent dans le mesme Palais dans une grande union avec la princesse, contents de leurs fortunes et des bien[s] en abondance qui leur avoient esté laissez. Un jour que les deux princes estoient à la chasse, une vieille devote musulmanne se présente à la porte, prie qu'on la laisse entrer pour faire sa prière dont il estoit l'heure. On en parle à la princesse, qui ordonne qu'on la laisse entrer. Quand elle eust fait sa prière, elle considère la maison, etc. Elle trouve la princesse qui lui fait beaucoup d'honneur, etc. La devote lui dit que la maison estoit magnifique, etc., mais qu'il y manquoit trois choses qui acheveroient de la rendre incomparable : l'oiseau qui parle appelé Bulbul hezar, qui attire tous les autres oiseaux qui chantent; l'arbre qui chante et l'eau jaune. Toutes les feuilles de l'arbre chantent et un peu d'eau jaune dans un bassin se lève en l'air en gerbe et retombe, com[me] si elle estoit poussée, etc. Elle ensei[g]ne de quel costé il faudroit tourner pour trouver, etc. Les deux frères, à leur retour, trouvent la princesse triste. Elle a de la peine à en déclarer le pourquoi. Elle s'explique et l'ainné se met en chemin. Avant de partir, il lui donne un couteau avec la gaine, la prie de tirer le couteau de sa

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

gaine chaque jour pendant son absence, en lui marquant de s'assurer de sa mort quand elle en verroit tomber une goutte de sang. Il part du costé, etc. Après beaucoup de chemin vers l'extrémité des Indes, il rencontre un Derviche si vieux que les sourcils lui tomboi[en]t jusque sur le nez; la moustache lui couvroit la bouche, et la barbe lui tomboit jusqu'aux pieds. Les cheveux, les ongles longs, etc. Le prince l'aborde, le salue; à peine pouvoit-il l'entendre parler. Il prend des ciseaux, un rasoir, etc. Il semble que le Derviche est rajeuni. Il demande au pr[ince] où il va. Le prince lui expose. Grande difficulté, selon le Derviche, qui le dissuade autant qu'il peut en lui représentant le péril. Il le presse si fort que le Derviche lui dit : Puisque vous voulez, tenez, prenez cette bale, en la lui donnant. Quand vous serez à cheval, jetez-la devant vous et suivez-la jusqu'à ce qu'elle s'arrête au pied d'une montagne. Vous verrez, en montant, la terre semée de grosses pierres noires et vous entendrez, sans rien voir, un grand bruit de voix qui crieront : Arrêtez-le, pre[nez]-le, tuez-le, ne le laissez point passer, poursuivez, etc. Si vous tournez la teste, sur le champ vous serez changé en une pierre noire. Si vous montez jusqu'au haut de la montagne, vous trouverez une cage, et dans la cage l'oiseau que vous cherchez¹. L'oiseau parle et il vous enseignera où sera l'arbre et l'eau jaune, etc. Le prince monte à cheval, suit la bale et il arrive au pied de la montagne; il met pied à terre et il monte. Il entend les voix, etc.; la fraieur le prend, etc.; il tourne la teste et il est changé en pierre noire. La princesse, en tirant le couteau ce jour-là, voit la goutte de sang, etc. Elle en avertit le prince cadet, qui entreprend ce mesme voiage, après avoir laissé un chapelet à la princesse, etc. Il prend le mesme chemin et trouve le mesme Derviche qu'il flat[t]e. Le Derviche le détourne. Il insiste. Il lui dit ce qu'il faut qu'il fasse. Il arrive au pied de la montagne et en montant, il lui arrive la mesme chose qu'à son frère. La princesse, en voulant meuver (*sic*) le chapelet ce jour-là, elle trouve les grains si fortement collez, etc. Elle prend un habit d'homme, elle

¹ A la marge : « mais l'oiseau dira, etc. »

monte à cheval, elle trouve le mesme Derviche, etc., auquel elle fait les mesmes caresses. Le Derviche pour la disuader lui parle des deux jeunes princes, et il la dissuade plus fortement sur ce qu'elle est plus jeune et qu'il lui paroît mesme qu'elle [est] femme et qu'elle est leur sœur. Avec grand desplaisir, il lui donne les mesmes enseignemens. Elle monte à cheval, jette la bale devant elle, la suit, et elle monte sans s'effraier de tout le bruit et sans tourner le visage. Plus elle approche, plus le tintamarre redouble. On lui dit des injures comme à une femme. L'oiseau mesme est de la partie, il la maltraite de paroles d'une grosse voix, plus que sa grosseur, à estonner. Elle voit la cage, elle arrive jusques là. Elle se saisit de la cage. L'oiseau s'adoucit, la loue comme elle le merite, lui dit qu'il sçait bien qui elle est, qu'il est son esclave et qu'elle n'a qu'à demander ce qu'elle souhaite. Elle lui demande où est l'eau jaune. Il le lui enseigne et elle en prend dans un petit flacon d'argent dont elle s'estoit munie. Elle lui demande l'arbre, qui estoit fort grand. Elle dit qu'elle ne peut pas l'emporter. L'oiseau respond qu'il suffit d'une très petite branche, etc. La princesse dit à l'oiseau que cela ne suffisoit pas et qu'elle prétendoit ramener ses deux frères avec elle; il fait de gr[andes] difficultés : Oiseau, tu es mon esclave, ta vie est entre mes mains. — Je ne puis vous rien refuser, dit l'oiseau, etc. Il lui montre une bouteille de terre cuite, où il y avoit de l'eau : Prenez, dit-il, cette bouteille et respandez l'eau dessus toutes les pierres noires, ce sera le moien de trouver les deux frères que vous cherchez. La princesse jetta l'eau et toutes les pierres noires se changèrent en autant d'hommes; elle reconnut ses deux frères : elle demanda ce qu'ils faisoient là où ils estoient, et ils respondirent qu'ils venoient de dormir, etc. Elle leur montre l'oiseau, etc. Tous les autres princes, autant qu'ils estoient, remercièrent leur bienf[aitrice] et libér[atrice]. Ils rem[ontent] à chev[al], et la princesse retourna chez elle. Ils remercièrent le Derviche en passant, qu'ils trouvèrent mort, comme si, etc. Quand ils furent de retour, la princesse mit la cage dans le salon de la maison et tous les oiseaux vinrent de toute part accompagner son ramage, les canaris, rossignols,

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

serins, chard[onnerets], etc. Elle planta la branche de l'arbre qui chante, qui devint un grand arbre en peu de tems. Elle versa l'eau jaune dans le bassin après l'avoir fait vuidier, l'eau se gonfla et emplit tout le bassin, s'éleva, etc., et fit un spectacle des plus surprenans. Les deux princes se trouvèrent à la chasse au mesme endroit où le Sultan chassoit. Ils ne purent éviter sa rencontre. Il fut surpris de les voir si bien faits, s'informa d'eux, etc. Ils le satisfirent. Ils chassèrent en sa présence et ils se firent admirer. Le Sultan se sentit une inclination pour eux. Le Sultan les invita à venir le voir à son Palais. Ils s'en excusèrent sur ce qu'ils devoient consulter leur sœur auparavant. Le lendemain, en se retrouvant à la chasse, ils l'avoient oublié. Ils l'oublièrent de mesme une seconde fois. La troisième fois, [le Sultan,] qui les chérissoit de plus en plus, mit trois petites boules[s] d'or dans le sein de l'ainé, afin qu'en se couchant le soir, elle[s] le fissent souvenir en tombant. Les boules firent leur effet le soir; ils en parlent le mesme soir à leur sœur. La sœur consulte Bulbul-hezar, qui approuve qu'ils y aillent, en marquant mesme qu'il[s] feroient bien d'inviter le Sultan à leur tour. Les princes retournent à la chasse le lendemain. Le Sultan les emmène avec lui. Ils sont admirez dans la ville. Le Sultan leur fit un repas magnifique, tours, danses, instrumens, concerts, etc. En partant, ils invitent le Sultan pour le jour suivant. Chasse le lendemain. Les princes et la sœur consultent l'oiseau qui parle. Il enseigne un lieu où l'on trouve un grand amas de perle[s] et il ordonne d'en farcir un plat de concombre[s] ou courges pour le Sultan. On lui en demande la raison; il dit que l'on fasse ce qu'il disoit, etc. Les princes se trouvent à la chasse avec le Sultan Khosrou Schah. Il[s] l'amèn[ent] à leur château, il est reçu par la sœur, il admire l'arbre qui chante et l'effet merveilleux de l'eau jaune. On se met à table, etc. Le Sultan est surpris, en voulant se servir lui-mesme, du plat de courges; il marque son estonnement; il ne peut s'empescher de dire à quel dessein, etc. L'oiseau qui chante (*sic*) prit la parole : Sire, vous estonnez (*sic*) d'une farce faite de perles, n'estonnant qu'une femme accouche d'un chien, d'un chat et d'un morceau de

bois. — Oui, reprit le Sultan, cependant c'est ce qui est arrivé à mon épouse. — Sire, dit l'oiseau qui chante, ce que vous voyez est plus aisé que de vous faire accroire ce qui estoit impossible. Les deux frères que vous voyez n'ont pas d'autre père que V[ostre] M[ajesté], avec leur sœur. L'Intendant de vos jardins leur a sauvé la vie, les deux sœurs de la princesse vous diront le reste. Estonnement du Sultan, agréable surprise des deux princes et de la princesse, embrassemens. Le Sultan retourne à son palais, envoie se saisir des deux sœurs. Il leur fait donner la question; elles avouent leurs crimes, marque de leur jalousie. Elles sont tirées à quatre chevaux. Le Sultan va délivrer lui-mesme la Sultane; il lui fait réparation. Après qu'elle eut changé d'habit, il la meine à la maison de l'Intendant des jardins. Elle embrasse ses enfans. Ses enfans, etc. Entrée magnifique dans la ville, ainsi qu'au Palais; réjouissances; mariage des frère[s] et de la sœur; maison de campagne des prince[s]; l'oiseau qui chante conservé, etc. L'aîné des princes, *Bahram*; le cadet, *Perviz*; la princesse, *Parizadeh*; la Sultane, etc. »

MANUSCRITS
DES
MILLE ET UNE
NUITS.

B

HISTOIRE D'ALA AL-DÏN OU LA LAMPE MERVEILLEUSE.

Le texte imprimé ci-après occupe dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Supplément arabe 2523, copié par Michel Sabbagh, les folios 94 v^o à 147 et embrasse les Nuits 514 à 591. La 514^e Nuit commence ainsi : *قالت دينارزاد يا اختاه ان كنت غير نائمة فحدثينا من احاديثك الحسن ما تقطع به سهر ليلتنا هذه قال الملك وليكن حديث على الدين والتعديل المسحور الحسن ما تقطع به سهر ليلتنا هذه قال الملك وليكن حديث على الدين والتعديل المسحور . . . قالت شهرزاد حبا وكرامة بلغنى يا ملك الزمان . . .* Les Nuits suivantes commencent régulièrement par la même invitation de *Dinârzâd*, mais sans l'interpellation du roi, ni la réplique de *Schahrzâd*. Elles se terminent toutes par ces mots : *وادرک شهرزاد الصباح فسكنت عن الاحاديث الملاح*. Dans

la présente édition ces *incipit* et ces *explicit* n'ont pas été reproduits. Je n'ai conservé que la formule *يا ملك الزمان بلغنى*, par laquelle débute le récit de chaque Nuit.

En comparant le texte arabe avec la traduction de Galland, on remarquera que les deux narrations ne diffèrent pas considérablement l'une de l'autre. Les amplifications que l'auteur français y a introduites sont analogues à celles qui caractérisent en général son ouvrage. Dans les notes placées au bas des pages, j'ai relevé, non ces additions, mais les principales variantes qui paraissent provenir du texte qu'il avait sous les yeux. Quant à la copie de Chavis (ms. de la Bibliothèque nationale, Supplément 1716; fol. 198 v° à 266, Nuits 492 à 569), d'après ce qui a été dit plus haut de son texte remanié, il eût été peu utile d'en reproduire les très nombreuses variantes. Il a paru préférable de mettre sous les yeux des lecteurs, à titre de spécimen, le commencement de ce texte.

Le conte de *la Lampe merveilleuse*, tel que nous le possédons, est relativement moderne. Il présente un tableau assez fidèle des mœurs de l'Égypte sous le règne des derniers Sultans mamelouks, à la réserve pourtant de la vie intime de la cour, dont, évidemment, l'auteur n'avait qu'une idée fantaisiste. Mais c'est moins le sujet du récit qui charme le lecteur ou l'auditeur, que la manière dont il est développé. A cet égard, le conte de *la Lampe merveilleuse* est une œuvre littéraire d'un incontestable mérite. Son succès durable est dû au talent du romancier arabe et, pour une part aussi, à celui de Galland qui, par les moyens les plus simples, tout comme La Fontaine dans ses fables, a su donner à la fiction orientale un tour gracieux et une portée plus généralement humaine.

حديث

علاء الدين والقنديل المسحور



[قالت شهرزاد]

[1] بلغني يا ملك الزمان انه كان في مدينة من مداين الصين رجل خياط¹ فقير وكان له ولد اسمه علاء الدين² فهذا الولد كان معكوس ومعتز من صغره فلما انه بلغ من العمر عشر سنين اراد والده ان يعلمه صنعة وبسبب انه فقير ما امكنه ان ينفق عليه لكي يعلمه صنعة او علم او خلافة فاخذته ابوه الى دكانه لكي يعلمه صنعته الخياطة فيما ان الولد كان معكوس ومعتاد دائما للعب مع اولاد الحارة فما كان يقعد يوم واحد في الدكان بل كان ينتظر والده حين يخرج من الدكان لغرض او لكي يقابل زبون فكان علاء الدين يهرب حالاً ويخرج الى البساتين مع الاولاد المعتزين الاحداث الذين نظيره وهذه كانت حالته وما كان يطيع والديه ولا يتعلم صنعة فابوه من حسرته وحزنه على تعذيب ابنه مرض ومات وعلاء الدين³ ابنه بقي على حالته هذه فلما نظرت ام علاء الدين ان زوجها توفي وابنها معتز لا ينفع لشي ابدأ باعت الدكان وجميع ما وجدته فيها وصارت تغزل القطن وتقتات من تعبها وتقيم ابنتها علاء الدين المعتز وعلاء الدين حين نظر روحه انه خلص من شر والده زاد في تعذيبه وعكسه⁴ وما صار ياوي بيتهم غير وقت الاكل وكانت امه الفقيرة المسكينة تعيشه من غزل ايديها الى ان صار عمره خمسة عشر سنة ٥

¹ La traduction de Galland (t. IX, p. 234) ajoute: « nommé Mustafa ».

² Dans le manuscrit, le nom est presque toujours écrit علاء الدين, quelquefois cependant علاء الدين ou علاء الدين.

³ Ms. وعلى.

⁴ Galland (t. IX, p. 236): « Aladdin, qui n'étoit plus retenu par la crainte d'un père, et qui se soucioit si peu de sa mère, qu'il avoit même la hardiesse de la me-